

Loiret
Nature
Environnement



Rapport d'activités

Année 2014





La gestion de la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin

Les travaux et suivis dans la réserve naturelle

La réserve embauche un apprenti en gestion et protection de la nature

Depuis le mois d'octobre 2014, l'équipe de la réserve naturelle s'est étoffée avec l'arrivée d'un nouveau salarié, Pierre Payan, en apprentissage pour une durée de deux ans. Il prépare un BTS Gestion et Protection de la Nature en alternance, avec des périodes de formation à La Côte Saint-André, dans l'Isère, et des semaines en intégration au sein de l'équipe de la réserve naturelle.

Ses missions principales concernent l'entretien et la gestion du patrimoine naturel : la sécurisation et l'entretien des sentiers (par tronçonnage et fauchage), la réouverture de milieux ouverts par débroussaillage et la gestion des espèces exogènes envahissantes (par l'écorçage de certaines essences notamment). Il participera également à des suivis scientifiques, des inventaires naturalistes et aux animations avec différents publics, pour lui assurer de préparer son diplôme dans les meilleures conditions.



La surveillance de la réserve naturelle s'organise avec de multiples partenaires

Les missions de veille et de surveillance du territoire restent primordiales pour tenter de limiter, autant que faire se peut, les atteintes aux milieux naturels de la réserve. En plus des opérations de surveillance organisées par les deux agents commissionnés de la réserve naturelle, des sorties ont été réalisées en partenariat avec d'autres acteurs compétents dans le domaine de la police de la nature : gardes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, gardes pêche du Sandre Orléanais, polices municipales, gendarmerie...

Cet été, une opération de grande envergure avec de multiples partenaires a été conduite en rive sud sous la direction des élus des communes riveraines de la rivière du Loiret, pour concentrer les efforts sur un secteur fréquemment dégradé par la fréquentation. Des contrôles ont ainsi été effectués et les infractions relevées dans divers domaines : code de la route, police de la pêche, réglementation de la réserve naturelle...

Cette opération, médiatisée avec la présence de la presse, est une expérience réussie de complémentarité des services de police pour un même objectif, le respect des réglementations en vigueur sur les rives de la Loire et du Loiret. Elle devrait être renouvelée en 2015.



La gestion différenciée est mise en place à Mareau et Chaingy

Avec pour mission première la protection des milieux naturels et des espèces, la réserve naturelle de Saint-Mesmin a un rôle à jouer dans les choix d'entretien de la végétation réalisés sur ses proches abords.



Pour prolonger le choix de certaines communes d'abandonner l'usage des herbicides pour l'entretien des espaces verts en bords de Loire et forts de l'expérience menée avec la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin depuis quelques années, des secteurs de fauche différée ont été délimités sur les communes de Mareau-aux-Prés et de Chaingy, en concertation avec les élus et les services techniques. Une attention particulière a été portée à l'information de la population, pour expliquer le choix de laisser se développer la végétation sur ces secteurs, avec la mise en place de panneaux explicatifs et la publication d'articles dans les bulletins municipaux. Le maintien de bandes de végétation a

ainsi permis à une flore variée de croître, et à une grande diversité d'insectes de s'y établir. Le choix de poursuivre cette gestion différenciée favorable à la biodiversité devrait être fait, après avoir fait le bilan de l'année passée avec les acteurs concernés.

La connaissance sur les reptiles progresse

La connaissance des reptiles dans la réserve naturelle progresse grâce à la mise en place de 15 plaques réparties dans des milieux favorables sur les 2 rives. Ces plaques servent d'abris aux reptiles, ce qui permet de les observer sans avoir besoin de les capturer. Toutes les plaques ont été relevées 7 fois entre mai et septembre 2014. Cinq espèces de reptiles ont été observées sous ou autour des plaques ; deux serpents : la Coronelle lisse et la Couleuvre vipérine et trois lézards : le Lézard des murailles, le Lézard vert occidental et l'Orvet fragile. La Vipère aspic, jamais observée dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin, n'a pas été découverte malgré une bonne réponse de cette espèce aux plaques sur d'autres sites en France. Plus étonnant, aucune Couleuvre à collier n'a été observée sous les plaques bien qu'elle soit rencontrée occasionnellement dans la réserve naturelle. En déclin dans une grande partie de la France, considéré en danger dans le livre rouge régional, le **Lézard des souches** a été noté au printemps. Il n'avait pas été observé depuis plus de dix ans.



Coronelle lisse

L'opération de suivi scientifique BIOMAREAU



Les îles de Mareau vues du ciel

Le projet BioMareau a pour objectif de suivre différents aspects de la biodiversité avant et après les travaux d'arasement d'une île réalisés par l'Etat en 2012. En résumé, la biodiversité a été « remise à zéro » et le projet BioMareau a pour but de comprendre comment fonctionne la dynamique de recolonisation à partir de flux de populations provenant des autres Îlots et des rives de la Loire. C'est une étude multidisciplinaire rassemblant chercheurs, ingénieurs et techniciens sur un site atelier de Loire moyenne et portant sur plusieurs composantes de la biodiversité.

Cette année encore, les débits irréguliers de la Loire sont venus perturber les activités de recherche. Après une baisse rapide des niveaux du fleuve au cours du mois de mars, puis une diminution plus modérée jusqu'au mois de juillet, les débits sont remontés de façon inhabituelle au cours du mois d'août, pour dépasser à plusieurs reprises le seuil des 400 m³/sec. Les études en cours ont été fortement perturbées par ces aléas, l'eau recouvrant durablement et en totalité tous les îlots.



Débits de la Loire à Orléans en 2014. On remarque les débits exceptionnellement élevés de fin juillet à début septembre

Les premières données semblent montrer que la flore d'origine est de nouveau présente et que les espèces invasives n'ont pas envahi le site. L'espèce arborescente dominante, le Peuplier noir, n'a pas trouvé les conditions biologiques en adéquation avec la dynamique fluviale pour s'installer, comme en 2009 et 2011. Des conditions hydrologiques plus favorables devraient permettre l'arrivée de plantules qui permettront de comparer la diversité génétique intra-spécifique avant et après travaux. Les premières données sur l'entomofaune montrent une recolonisation progressive. Les prémices de la reproduction de l'avifaune nicheuse des grèves sont présentes, mais cet éventuel nouveau site de nidification sera sans doute temporaire avant la croissance de la végétation. Le castor a trouvé de nouveaux sites de nourrissage, mais ceci au détriment du Peuplier noir favorisant indirectement l'Erable negundo, espèce invasive de la Région Centre qui n'est pas consommée par le castor.

Le programme BioMareau est financé par le Plan Loire Grandeur Nature. Il est coordonné par Marc Villar, ingénieur de recherche à l'INRA d'Orléans. Une demande de financement d'un programme BioMareau 2 est en cours.

Le plan de gestion de la réserve naturelle arrive à son terme



Le plan de gestion de la réserve naturelle est un document important qui a guidé la vie et les activités de la réserve pendant les cinq dernières années. Il est arrivé à son terme et doit être renouvelé.

Ce document réalisé par le gestionnaire de la réserve, en étroite concertation avec tous les acteurs du territoire (Etat, élus, scientifiques, usagers, acteurs économiques...) fait le diagnostic de la réserve sous tous ses aspects : géologie, habitats naturels, espèces végétales et animales qui y vivent. Il précise leur valeur patrimoniale et analyse le contexte général de la réserve naturelle. Tous ces éléments permettent de définir les enjeux et les objectifs de la réserve. Dans sa partie plus opérationnelle, le plan de gestion indique les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, et les moyens d'évaluer la gestion menée.

Les opérations réalisées durant ces cinq années, de 2010 à 2014, ont permis d'améliorer considérablement les connaissances sur les habitats naturels et les espèces du site, mais aussi de maintenir ou restaurer des milieux protégés. Il est donc nécessaire de réaliser un bilan afin d'adapter le futur

plan de gestion au contexte socio-économique, aux évolutions du site et en prenant en compte l'amélioration des connaissances.

Un important travail d'évaluation a été entrepris à la fin de l'année 2014 afin de juger de la pertinence des choix de gestion, de l'efficacité des opérations et de la cohérence des objectifs, mais également de la facilité d'utilisation du plan de gestion et de sa planification budgétaire et humaine.

L'évaluation se divise en quatre parties :

- Evaluation des opérations et de leur taux de réalisation
- Evaluation des objectifs et des résultats de gestion
- Evaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces
- Evaluation des moyens financiers, matériels et humains.

Elle est également un outil d'aide à la décision afin d'orienter la gestion future.

Dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin, cette évaluation s'est faite en interne avec le recrutement d'une personne en CDD pendant 4 mois, Valériane Métayer. Afin de faire participer toutes les personnes qui se sentent impliquées ou intéressées dans la vie de la réserve, plusieurs groupes de travail se sont réunis.

Le premier groupe était interne à notre association, constitué d'administrateurs de LNE et de bénévoles s'intéressant et participant aux actions de la réserve. Les membres de ce groupe se sont réunis à la MNE en novembre et ont apporté leurs réflexions, remarques et suggestions sur la réserve et sa gestion. Un autre type de concertation, extérieure à notre association, a été mis en place par l'administration auprès des acteurs du territoire de la réserve. Les membres du Comité consultatif de gestion ont été sollicités et se sont réunis à la DREAL pour donner leur avis. Enrichis par cette concertation, les documents préparés par l'équipe salariée ont été examinés par le Conseil scientifique de la réserve qui a donné un avis positif. L'évaluation a été présentée et validée par le Comité consultatif de gestion. En conséquence, **Loiret Nature Environnement est reconduite pour cinq ans dans sa mission de gestionnaire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.**

Grâce aux enseignements tirés de cette première phase de travail, un **nouveau plan de gestion** sera élaboré par LNE au cours de l'année 2015. Il s'appliquera pendant cinq ans, **de 2016 à 2020.**

Les activités d'accueil et de pédagogie

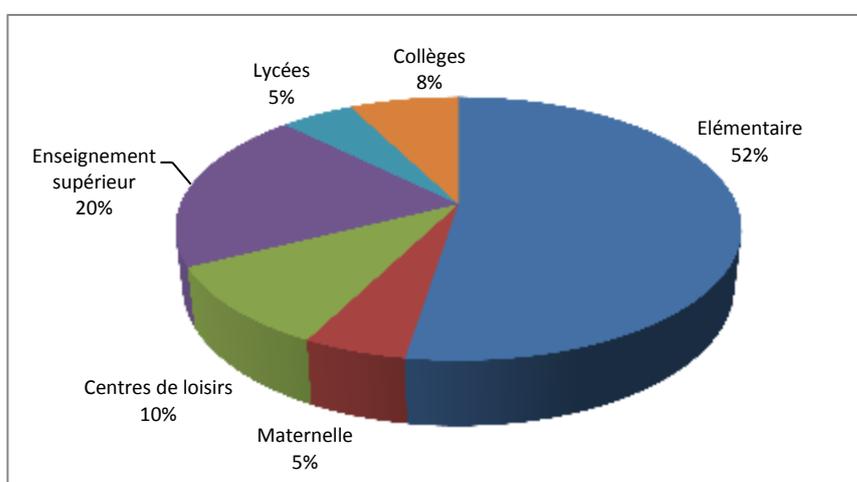
Comme chaque année, nous avons fait de nombreuses sorties sur le terrain avec des classes et quelques interventions en salle.

Les animations scolaires

Les animations scolaires ont permis de sensibiliser plus de 800 enfants de 36 classes sur une demi-journée, parfois une journée entière. Les écoles élémentaires sont largement bénéficiaires de ces actions d'éducation à l'environnement. Les centres de loisirs ont été moins nombreux qu'en 2013 mais les classes supérieures ont fortement augmentées. Bien que les classes élémentaires soient plus nombreuses proportionnellement qu'en 2013, la réforme des rythmes scolaires à partir de septembre 2014 peut expliquer la diminution à l'automne du nombre d'interventions avec des élèves de primaires.



Animation avec des scolaires



Bilan des animations en 2014 avec les scolaires et les centres de loisirs, de la maternelle à l'université

Sorties "nature" pour le grand public

Dans le but de faire découvrir la réserve naturelle à un public renouvelé, 22 sorties programmées dans l'agenda largement diffusé ont permis de sensibiliser 437 participants. Trois sorties supplémentaires ont été proposées aux adhérents et bénévoles de Loiret Nature Environnement regroupant 77 participants. Quelques points-rencontres et rencontres fortuites avec des groupes et des familles ont permis de sensibiliser 60 personnes.

L'équipe de la réserve naturelle a également tenu des stands lors de 2 manifestations locales : à La Chapelle-Saint-Mesmin durant la semaine du développement durable et le 26 octobre lors de la fête des plantes à Mareau-aux-Prés.



Compte rendu d'une sortie tout public



Sortie Castor avec notre animatrice

Le sentier de découverte de Mareau-aux-Prés est apprécié par le public

La Communauté de communes du Val d'Ardoux (CCVA) a souhaité mettre en valeur la beauté du paysage et la richesse de la faune et de la flore des bords de la Loire, sur la commune de Mareau-aux-Prés. Dans ce but, elle a décidé d'aménager un sentier pédagogique afin de faire connaître la richesse écologique des bords de la Loire. La CCVA nous avait chargés de déterminer le tracé du futur sentier, situé en grande partie dans la réserve naturelle, et d'assurer la rédaction des textes des bornes pédagogiques.



Inauguration du sentier de découverte à Mareau (début 2014)

Le parcours décrit une boucle de 2,5 km qui démarre de l'aire des Isles, lieu de halte sur le parcours de « La Loire à vélo » et à proximité de l'aire de repos récemment équipée de tables de pique-nique.

L'aménagement du sentier comprend un panneau d'accueil près de l'aire des Isles, dix tables de lecture, un balisage le

long du sentier et des fenêtres paysagères sur la Loire.

Le sentier a été inauguré le 18 janvier 2014 par les élus des communes concernées, en présence du président de la région Centre-Val de Loire. Il est aujourd'hui ouvert au public et rencontre un franc succès.

Fin juillet, une visite commentée a été organisée par la Communauté de Communes du Val d'Ardoux, commenditaire du sentier, pour une trentaine d'habitants des communes avoisinantes.



Le panneau sur les oiseaux aquatiques

Le sentier de découverte de la Pointe de Courpain à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Le projet de sentier de découverte sur la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin avance. Il consiste à remplacer un mobilier ancien et dégradé, par un équipement entièrement repensé et plus moderne. Fin 2014, le projet pédagogique (choix du tracé, des thèmes traités...) était arrêté et des recherches de financement ont été effectuées permettant de rassembler plus des 2/3 du budget nécessaire à la réalisation des **14 panneaux prévus**.

L'année 2015 sera consacrée à la conception et à la réalisation du sentier avec pour objectif une installation du mobilier en fin d'année, afin que les promeneurs aient la possibilité de parcourir un second sentier de découverte dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin, après celui de Mareau-aux-Prés.

Nos actions d'inventaires et expertises (hors réserve)

Les suivis ornithologiques

Le suivi du balbuzard pêcheur en Forêt d'Orléans

La population de Balbuzard pêcheur de France continentale est toujours en expansion. La population continentale de Balbuzard est aujourd'hui forte d'une quarantaine de couples répartis sur 9 départements et 6 régions. C'est certes encourageant mais pas encore suffisant pour que le balbuzard cesse d'être considéré comme une espèce en danger.

Notre investissement en forêt d'Orléans ne s'est pas démenti en 2014. L'association a assuré 24 week-ends de permanences à l'observatoire du Ravoir, site emblématique de la forêt d'Orléans, permettant ainsi de sensibiliser près de 1000 personnes. De plus, le passage quasi quotidien de Gilles Perrodin, notre bénévole, à l'observatoire a permis d'informer et de sensibiliser près de 300 personnes supplémentaires en semaine, soit un total d'environ 1300 personnes accueillies. Suite à la panne de la caméra, une seule permanence à la maison forestière a été assurée.



Afin d'améliorer la qualité de l'accueil à l'observatoire, l'association a collaboré avec l'ONF pour élaborer **deux panneaux didactiques** destinés au **site du Ravoir**.

Ils complètent les trois posters installés à l'intérieur de l'observatoire en 2012. Notre travail a principalement consisté à assister le dessinateur dans la réalisation des visuels en lui proposant les textes et en validant les dessins. Les panneaux ont été installés à l'entrée de l'observatoire au printemps et sont très appréciés des visiteurs.

En ce qui concerne le suivi de la reproduction, tous les nids ont été ponctuellement contrôlés au cours de la saison, en liaison avec la personne chargée du baguage des jeunes balbuzards au nid. C'est Gilles Perrodin, bénévole actif à l'association, qui prend en charge la surveillance des aires du Massif de Lorris et des zones limitrophes. Ainsi, 18 sites ont été contrôlés régulièrement par notre association, totalisant près de 800 visites. Comme les années précédentes, le suivi en forêt domaniale a été étendu au contrôle régulier des couples installés sur pylône ou en propriété privée, dans le secteur. **En forêt domaniale et dans ses environs immédiats, 25 couples se sont reproduits**, 20 l'ont fait avec succès, 51 jeunes ont vu le jour et 50 ont pris leur envol.

Cette année, le couple traditionnel du Ravoir, la femelle 02 et le mâle 8Z sont arrivés sur leur site de reproduction respectivement les 9 et 15 mars 2014. L'éclosion d'un œuf a eu lieu le 14 mai mais le jeune est mort un mois plus tard, probablement victime de prédation.

Le suivi des sternes de Loire

Le programme inter-départemental financé par le Plan Loire Grandeur Nature dans lequel notre suivi « sternes » était intégré a été clôturé en 2013. Toutefois, notre association a continué à suivre toutes les colonies installées dans le Loiret.

Comme les années précédentes, nous avons assuré le suivi des colonies de sternes (S. naine et S. pierregarin) et de laridés (Mouette rieuse, M. mélanocéphale et Goéland leucophée), d'un bout à l'autre du département : localisation des colonies, dénombrement des couples reproducteurs, évaluation du succès de la reproduction, suivi de la végétation, protection par panneautage...

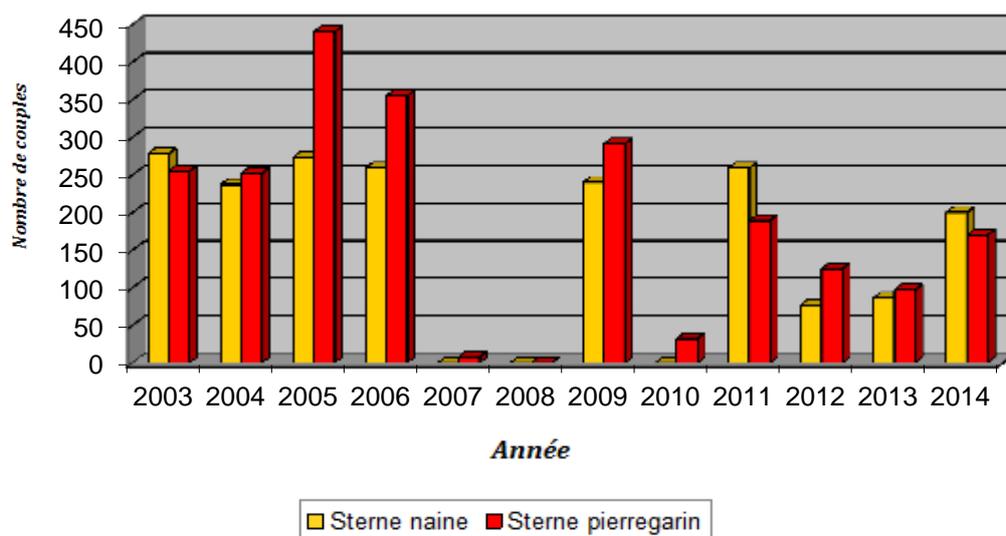
Après une série d'années mauvaises, voire catastrophiques, pour la nidification (2007, 2008, 2010 et 2012, 2013) 2014 est à nouveau à ranger parmi les « petites » années. Les niveaux d'eau sont restés hauts très longtemps et les oiseaux se sont installés tardivement. Les niveaux d'eau ont ensuite beaucoup varié, empêchant la majorité des oiseaux de mener leurs jeunes à l'envol.

Environ 170 couples de sterne pierregarin et 200 couples de sterne naine ont quand même réussi à se reproduire. Chez les deux espèces, quelques dizaines de jeunes ont pris leur envol.

A souligner en 2014 : l'abandon subit, par les oiseaux, d'un de leurs meilleurs sites de reproduction, l'île aux Oiseaux à Bou/Sandillon. Alors qu'une colonie mixte de mouettes et sternes pierregarin était installée depuis quelques semaines, tous les oiseaux ont disparu le 15 avril, sans raison apparente. Une des causes possibles serait des cas répétés de prédation, par un mammifère, entraînant l'insécurité des oiseaux.

Evolution des populations dans le Loiret depuis 2003

Données Loiret Nature Environnement



La protection des sites les plus sensibles, contre les dérangements anthropiques (canoës-kayaks, pêcheurs...) est assurée depuis plusieurs années par les bénévoles et les permanents de notre association. Cette protection se fait essentiellement par l'installation de panneaux pendant toute la durée de la période de reproduction. En 2014, cinq sites ont ainsi été panneautés. Il s'agit de l'île de Beaugency, de la plage des ponts de Thinat/Vierzon, d'Alboeuf, du site d'Ouvrouer-les-Champs et de la grève des Boutrons à Saint-Benoît-sur-Loire. Les panneaux ont été installés de juin à août.

Le projet sur les espèces porte-étendard

Sensible à la préservation des milieux naturels sauvages et herbagers qui bordent la forêt d'Orléans, notre association réfléchit depuis quelques années à lancer un projet sur des espèces emblématiques de ces milieux.



En 2014, nous avons lancé une première étude sur la **Chevêche d'Athéna**, espèce porte-étendard toute trouvée pour communiquer autour de la préservation des bocages, prairies et vieux vergers.

La première étape, incontournable, du projet consiste en une étude de répartition. La Chevêche a donc été recensée sur une vingtaine de communes situées principalement au sud du Massif de Lorris, dans le cadre d'un stage de BTS GPN. Il s'agissait de St Martin d'Abbat, Germigny des Prés, Bouzy la Forêt, Bray en Val, Les Bordes, Bonnée, Combreux, Darvoy, Seichebrières, Loury, Ingrandes, Châteauneuf sur Loire, Dampierre en Burlu, Jargeau, St Denis de l'Hôtel, St Benoît sur Loire, St Aignan des Gués, Ouzouer sur

Loire, Sury aux Bois, Sully la Chapelle. Ce stage s'inscrivait dans le prolongement de celui que nous avons encadré en 2012 et qui portait sur dix communes proches des massifs d'Ingrannes et d'Orléans (Trainou, Fay aux Loges, Vitry aux Loges, Donnery...).

Les conditions météorologiques très pluvieuses du printemps 2014 n'étaient pas du tout favorables au recensement des couples de chevêche et seuls quelques cantons ont été mis en évidence, sur Bray en Val, Fay aux Loges, Saint Martin d'Abbat ou Sury aux Bois ; d'autres couples connus ont été confirmés sur Seichebrières. Il est donc difficile de savoir si la chevêche était réellement absente ou si elle ne s'était pas manifestée à cause des conditions météorologiques défavorables.

Suite à une conférence sur le Chat forestier, donnée par F. Léger de l'ONCFS, et organisée par le Muséum d'Orléans en octobre 2014, la décision a été prise d'ajouter au projet Espèces porte-étendard une seconde espèce inféodée au même type de milieu. Le **Chat forestier**. Celui-ci fréquente les lisières forestières, les clairières et les prairies, où il chasse. Il consomme principalement des micromammifères. Le Muséum a également mis sur pied un groupe thématique « chat forestier » pour dynamiser l'inventaire de l'espèce dans le Loiret, en lien avec l'ONCFS qui gère l'étude de la répartition à l'échelle nationale. Plusieurs naturalistes de LNE font partie de ce groupe thématique.

En 2015, le projet autour de ces deux espèces se poursuivra avec les actions suivantes : étude de la répartition, sensibilisation (conférences, sorties, ateliers...), animations dans les écoles...

Les inventaires herpétologiques

La recherche du Sonneur à ventre jaune en forêt domaniale d'Orléans

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud aussi rare qu'étonnant, reconnaissable à son ventre jaune marbré de noir.

Évitant la présence des autres espèces d'amphibiens, il se reproduit dans les ornières forestières fraîchement créées par les engins de chantier, les fossés curés, les « flaques » ensoleillées et les zones humides en prairies pâturées.



Le Sonneur à ventre jaune affectionne les ornières forestières créées par les engins de chantier pour se reproduire



Pour se remémorer la présence du Sonneur à ventre jaune dans le département, il nous faut remonter aux années 1980. A cette époque, plusieurs adhérents de l'association découvrent en forêt domaniale d'Orléans six individus dans une mare de la carrière de Chatillon (commune de Vrigny). Par la suite, les arbres ont progressivement envahi la zone humide, signant la disparition de l'espèce.

Carrière de Chatillon

Pourtant les milieux favorables à sa reproduction, entretenus par l'activité sylvicole, existent encore dans les grands massifs argileux de la forêt d'Orléans (Ingrannes, Orléans). En connaissance de cause, l'association a donc choisi d'y rechercher le Sonneur à ventre jaune en 2014, connaissant sa discrétion et son écologie particulière. **13 bénévoles motivés** ont été mobilisés en avril pour repérer les milieux humides favorables à l'espèce dans 80 parcelles coupées entre 2011 et 2013. **38 parcelles forestières**

se sont révélées propices et ont été prospectées en mai et en juin. Au total, **61 sessions d'inventaire** ont été réalisées et ont permis de recenser **69 espèces tous groupes confondus**.

Bien que **les prospections entreprises n'aient pas rendu possible l'observation du Sonneur à ventre jaune**, plusieurs autres espèces remarquables ont été notées : le Triton ponctué, le Lézard des souches, la Raiponce en épi...



Triton ponctué



Lézard des souches



Raiponce en épi

Ainsi, malgré un effort de prospection conséquent, le Sonneur à ventre jaune n'a pas été retrouvé en Forêt d'Orléans.

Plusieurs éléments préjudiciables à l'espèce peuvent expliquer sa présence anecdotique ou son absence : la politique de conservation de la qualité des sols mise en œuvre par l'Office National des Forêts, impliquant le comblement des ornières ; la viabilisation des chemins, limitant la création de flaques ; la présence importante d'autres espèces d'amphibiens dans les ornières (Crapaud commun, Grenouille agile et verte)...

Dans ces conditions, le Sonneur à ventre jaune, connu pour ses capacités de déplacement importantes (jusqu'à 3 km en une génération), a pu migrer progressivement hors de la forêt domaniale pour trouver de nouveaux milieux favorables à sa reproduction.

L'association, souhaitant confirmer cette hypothèse, recherchera donc l'espèce en 2015 en périphérie de la forêt d'Orléans.

Les prairies humides pâturées par les bovins, habitat de prédilection du Sonneur à ventre jaune dans les départements de l'Indre et du Cher, et les boisements privés seront notamment inventoriés. Des prospections supplémentaires seront également organisées en forêt domaniale sur les parcelles les plus favorables repérées en 2014.

Les actions menées en faveur du Pélobate brun en Nord-ouest Sologne

Le Pélobate brun est un petit crapaud vivant dans les champs et les prairies. Il possède la particularité de s'enterrer jusqu'à un mètre de profondeur dans les milieux sableux situés à proximité des mares. Il utilise pour cela des appendices en forme de pelles (appelés des « couteaux ») insérés sur ses pattes postérieures.

Cette espèce, en plus d'être originale, est une rareté nationale : elle est connue uniquement dans une quinzaine de localités, dont une dans le Loiret. La population loirétaine serait même l'une des plus importantes de France, avec plus de 100 individus dénombrés en 2012 !



Observation d'une femelle de Pélobate brun lors des inventaires

L'association mène depuis 2011 des actions scientifiques et naturalistes pour la conservation de l'espèce. Pour poursuivre la dynamique engagée, **deux actions ont été menées en 2014** pour mieux comprendre le fonctionnement de la population départementale et d'évaluer son étendue géographique :

- *Actualisation de la répartition de l'espèce :*

Les mares favorables au Pélobate brun ont été localisées dans un rayon de 3 km autour de la station connue, puis inventoriées. **14 prospections** ont été réalisées entre avril et mai et ont permis de préciser la répartition de l'espèce dans le Loiret.

Le Pélobate brun a été observé à 11 reprises et est aujourd'hui **répertorié sur 18 mares contre 7 seulement en 2013**. Ces inventaires ont permis notamment de découvrir **un nouveau noyau de population dans le sud de la commune**.



L'espèce a été observée en 2014 dans 11 nouvelles mares, dont une en clairière forestière

Les résultats de ces prospections permettront de favoriser la préservation de l'espèce à l'échelle départementale par des mesures de conservation ciblées. Ils nous encouragent également à **poursuivre nos efforts en 2015, avec l'inventaire de trois nouvelles zones potentiellement occupées par l'espèce** : le nord-ouest de la Sologne, le secteur de Saint-Jean-le-Blanc (donnée historique) et celui d'Isdes et de Villemurlin.

- *Étude de la phénologie de reproduction de l'espèce :*

La chronologie de reproduction du Pélobate brun a été étudiée sur la localité où il est connu. Cette action a nécessité une sortie par semaine sur le site de février à août, afin d'observer les différents étapes (migration, reproduction, hivernage...) et stades (œuf, têtard, juvénile...) de vie de l'espèce et les périodes qui leur sont associées.

29 sessions d'inventaire hebdomadaires ont été réalisées, de nuit comme de jour. Ce suivi a permis de **décrire en détail les phases clés de l'activité et de la reproduction du Pélobate brun**. L'étude a également confirmé la reproduction de l'espèce sur le site, avec l'observation de plusieurs pontes, têtards et jeunes.



Observation d'un têtard de Pélobate brun au stade 4

Ces études permettront notamment une meilleure prise en compte de la phénologie de l'espèce dans la gestion des mares du site.

L'ensemble des actions entreprises en 2014 ont également permis de préciser la répartition de plusieurs espèces d'amphibiens (Salamandre tachetée, Triton marbré, Triton ponctué...) et de reptiles (Lézard vert, Vipère aspic...). **Plus de 700 données ont été générées, pour un total de 30 espèces !**

Le projet « Un dragon ! Dans mon jardin ? »

Loiret Nature Environnement et cinq autres associations de protection de la Nature et de l'Environnement ont choisi de s'engager en 2014 dans l'opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? » sur leur territoire. Cette opération est coordonnée au niveau régional par l'Union Régionale des CPIE.

Initiée en 2004 par le CPIE du Cotentin, **cette démarche de sciences participatives s'adresse à tous les propriétaires de mares (privés et publics) qui souhaitent découvrir les amphibiens et s'investir concrètement dans leur préservation.**

Deux phases du projet ont été réalisées en 2014 :

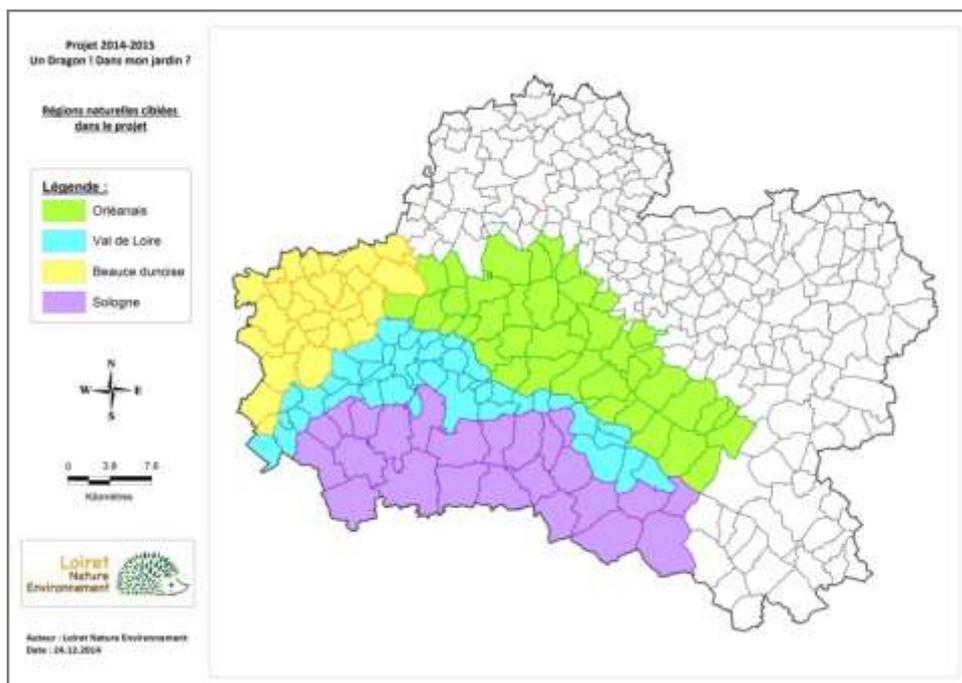
- *la phase de cadrage :*

Deux réunions techniques ont été organisées par l'URCPIE le 23 juillet et le 20 novembre 2014 en présence des associations engagées dans le projet. Ces rencontres ont permis de définir ensemble le cadrage méthodologique de l'opération et de l'adapter au contexte régional.

- *la phase de communication :*

Cette phase a été réalisée entre septembre et décembre 2014. En raison du nombre important de relais identifiés dans le département, **l'association a choisi d'accentuer la communication sur une partie seulement du Loiret.** Quatre régions naturelles composent ce territoire restreint : la Sologne, le Val de Loire, l'Orléanais et la Beauce dunoise (*cf. cartographie n°1*).

Ces zones ont été sélectionnées car elles constituent un échantillon représentatif des paysages loirétains.



Cartographie n°1 : Régions naturelles ciblées pour la communication sur l'opération

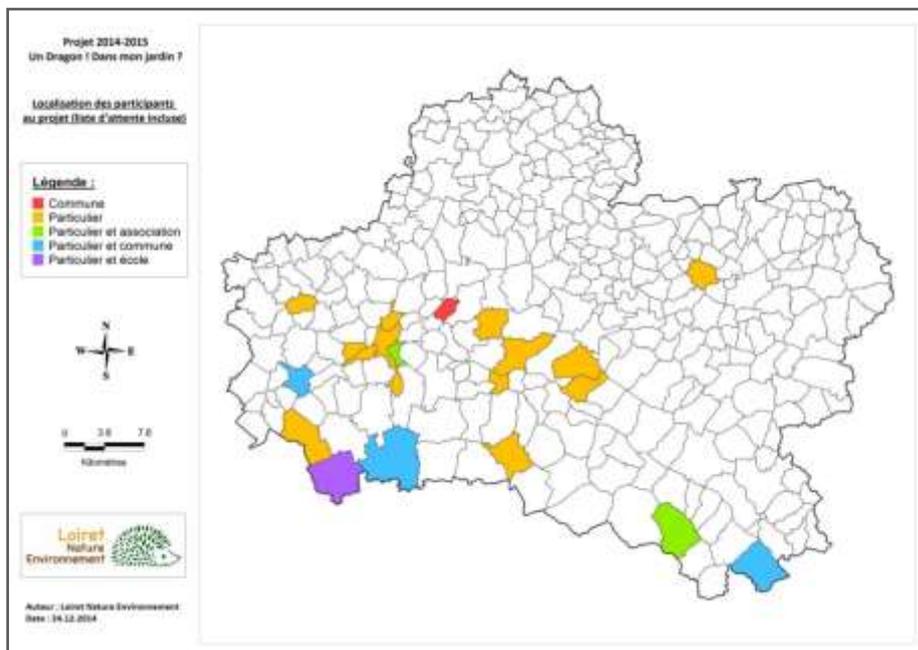
Les supports de communication mis à disposition de l'association par l'URCPIE au format papier (flyer, affiche) ont été utilisés uniquement sur ce territoire restreint. Au total, plus de 1400 flyers et 270 affiches ont été envoyés par courrier ou distribués aux différents partenaires et relais identifiés : associations, écoles et centres de loisirs, bibliothèques et médiathèques, mairies, offices de tourisme, etc. Ces supports ont également été diffusés dans le département au format numérique.

Des articles, des communiqués et un dossier de presse ont également été créés afin d'informer les médias de l'opération.



Enfin, une page internet a également été mise en ligne sur le site de l'association pour présenter le projet.

Suite à la campagne de communication mise en œuvre, plusieurs médias et collectivités territoriales ont relayé l'opération dans le Loiret.



43 propriétaires de mares se sont inscrits à l'opération dans le Loiret. Le nombre de participants étant limité à 20 par association, 23 sont aujourd'hui en liste d'attente.

Les propriétaires inscrits sont des particuliers, des communes, des écoles... La majorité se localise dans le Val de Loire, la Sologne et l'Orléanais. Les autres se répartissent entre le Berry, le Gâtinais de l'Est et la Beauce dunoise (cf. cartographie n°2).

Cartographie n°2 : Localisation des participants inscrits au 01 janvier 2015

Les inscrits possèdent une ou plusieurs mares, souvent en contextes environnementaux différents. **Les mares des participants sont en effet d'une grande diversité** : ce sont des mares de jardin (particulier ou collectif), de village, de pâture, de forêt ou de lisière forestière. Cette diversité d'écosystèmes nous laisse envisager **des peuplements batrachologiques variés**.



Quelques exemples de mares appartenant aux participants inscrits

Les 20 premiers inscrits seront recontactés courant janvier 2015, afin de leur expliquer la démarche en détails et convenir des dates d'inventaires au printemps (2 périodes, mars et mai), l'objectif étant que les propriétaires puissent participer aux prospections. Une fois les inventaires réalisés, **des outils pédagogiques et des conseils de gestion personnalisés** seront proposés aux participants afin qu'ils puissent poursuivre seuls le suivi et la gestion de leur(s) mare(s).

Le suivi de la biodiversité des communes du Loiret

Les suivis pluriannuels de la biodiversité à Orléans

La Ville et le Muséum d'Orléans ont poursuivi, pour la troisième et dernière année, le suivi de la biodiversité avec Loiret Nature Environnement et d'autres partenaires, avec pour objectif de connaître les espèces présentes sur le territoire de la ville, premier pas indispensable pour mieux les protéger.

Dans le cadre de ce programme, le Muséum nous a confié **le suivi des oiseaux, des amphibiens et des reptiles**.

En 2014, 3 sites ont été suivis pour les oiseaux : La Loire, le Val Agricole du Bras de Bou et le Parc Calot. Les inventaires herpétologiques (amphibiens et reptiles) ont concerné la Loire à Orléans, l'Île Charlemagne, le Parc des Montées et la Fontaine de l'Étuvée.

Le programme s'est clôturé en 2014 et des analyses comparatives entre les différentes années ont pu être réalisées.

Au total, 98 campagnes d'inventaires ont été réalisées **entre 2012 et 2014**, mobilisant 9 personnes dont 5 bénévoles. **150 espèces ont été observées tous groupes taxonomiques confondus**.

Avec 131 espèces d'oiseaux, 13 espèces d'amphibiens et 7 de reptiles observées dans le cadre de l'étude, Orléans peut être considérée comme une ville abritant encore une belle diversité d'espèces sauvages.

Ce phénomène a plusieurs explications :

- la présence de milieux de grande qualité, comme la Loire, la forêt de Charbonnière et de nombreux parcs boisés avec de vieux arbres ;
- le semis d'espaces verts et de jardins privés fonctionnant comme zones relais entre ces réservoirs de biodiversité.

Toutefois, on note un déclin généralisé des effectifs d'oiseaux, accompagné de la raréfaction de certaines espèces. Aussi, même si cette tendance s'observe également à l'échelle nationale, des préconisations de gestion écologique ont été proposées afin que les espaces verts d'Orléans continuent à offrir refuge, tranquillité et ressources alimentaires à la faune sauvage.

La création d'un Poumon vert à Villorceau

En 2012, la commune de Villorceau a souhaité transformer un ancien terrain de football en « poumon vert », un parc paysager géré sans pesticides, vitrine de la biodiversité locale et siège de diverses activités pédagogiques et sociales. Notre rôle fut d'établir un **inventaire sommaire de la biodiversité communale** (inventaire ornithologique et botanique) afin d'orienter l'aménagement du poumon vert.

Sur notre proposition, et dans le cadre de notre programme ValMares, **une mare** (7 mètres de long par 4,5 mètres de large, pour une profondeur d'1 mètre) a également été créée par nos soins en mars 2014.

Le Poumon Vert a été inauguré le 23 septembre 2014.



L'inauguration de la mare de Villorceau en septembre 2014

Les Inventaires de la Biodiversité Communale

Les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie régionale de la biodiversité établie en Région Centre, et doivent permettre de :

- 1 - réaliser un état des lieux et améliorer les connaissances sur la biodiversité locale, sensibiliser et mobiliser des élus et citoyens pour conserver, voire augmenter, la richesse faunistique et floristique des « poumons verts » du territoire communal,

2 - intégrer autant que possible les Trames vertes et bleues définies au sein des documents d'urbanisme en projet ou en cours d'élaboration dans la commune.

En 2014, notre association a poursuivi la démarche IBC avec 2 communes.

- *IBC Trainou*

L'IBC s'est terminé en 2014. Les inventaires réalisés ont confirmé le grand intérêt de la commune de Trainou : plusieurs espèces patrimoniales, rares et/ou protégées ont été trouvées ; la faune et la flore sont très diversifiées : 438 espèces de plantes, 93 espèces d'oiseaux, 18 espèces de mammifères, 13 espèces d'amphibiens et 6 espèces de reptiles ont été notées. Cette richesse n'est pas surprenante puisque Trainou est en marge de la forêt d'Orléans, sur des sols argileux propices aux mares, aux étangs ou aux marécages et que la commune compte encore de nombreuses prairies, landes, friches et bois.

La communication sur l'inventaire et la sensibilisation des habitants des communes concernées par un IBC constituent un volet essentiel de la démarche puisqu'il s'agit avant tout de permettre aux habitants de s'approprier les richesses de leur territoire pour mieux les protéger.

Ainsi, des animations ont été assurées auprès des scolaires. Il s'agissait en particulier de projections commentées et d'ateliers de construction de gîtes ou de nichoirs :

- 3 février 2014 « Les oiseaux qui nichent dans les cavités des arbres »
- 13 mars 2014 « Insectes auxiliaires du jardin »

Une sortie grand public (22 mars) a réuni une cinquantaine de personnes pour une découverte de la commune sous l'angle de la biodiversité.



Enfin, la conférence de clôture s'est tenue le 21 mai 2014 (50 participants également). Elle a permis de restituer les résultats des inventaires et d'échanger autour de la biodiversité.

- *IBC Chécy*

La commune de Chécy s'est lancée dans la réalisation d'un IBC en 2014.

Notre association et la commune se sont rencontrées le 31 mars pour choisir les sites d'étude. Plusieurs critères de sélection ont été définis afin de répondre aux attentes de la collectivité en matière de préservation de son patrimoine naturel :

- les inventaires doivent contribuer à l'amélioration des connaissances naturalistes et à l'identification des potentialités écologiques sur la commune. Les zones étudiées doivent par conséquent être représentatives de l'ensemble des écosystèmes présents sur le territoire communal (boisements, prairies, friches, pelouses, zones humides...) ;
- la commune souhaite pouvoir valoriser, gérer et protéger durablement la biodiversité des espaces étudiés. Les sites choisis sont donc nécessairement communaux ou s'inscrivent dans un projet communal de développement durable (Zone Agricole protégée, charte Natura 2000, etc.) ;
- les inventaires doivent permettre une meilleure prise en compte des enjeux liés au patrimoine naturel dans les documents d'urbanisme. Les zones naturelles à vocation résidentielle, industrielle ou commerciale sont donc également concernées.

Neuf sites répondant à ces critères ont été choisis sur la commune : les boisements de bord de Loire, une zone agricole, un lotissement ancien, des prairies humides, des friches agricoles, les jardins partagés, le verger conservatoire...

Lors des inventaires 2014, 341 espèces végétales, 2 espèces de reptiles, 63 oiseaux et 14 mammifères ont été recensés. L'étude se prolonge en 2015 et des prospections complémentaires seront menées en herpétologie et botanique.

Sur le volet sensibilisation, 4 ateliers destinés aux scolaires (cycle primaire) ont été organisés au cours de l'automne 2014. Il s'agissait en particulier de projections commentées, de découvertes sensorielles, d'observation et de construction de gîtes pour la faune : « Evaluation de la qualité de l'habitat constitué par le bois de l'école », « L'arbre à l'automne », « Des gîtes pour les insectes auxiliaires du jardin », « Les animaux du compost ou la biodiversité au service du recyclage des déchets verts ». Les actions de sensibilisation se poursuivront en 2015 pour les scolaires et le grand public.

Par ailleurs, en marge de l'IBC, et dans le cadre d'un financement régional AMBRE, la commune de Chécy a souhaité nous confier l'établissement du **plan de gestion** du Terrain du Quillard, une zone récemment acquise de 5 ha de prairies humides.

Le site est en bordure de la Bionne ; il est constitué de prairies, de mares, de fossés et d'un boisement humide. L'Ivoirie, affluent de la Bionne, est busée à cet endroit et passe donc sous le site. La Ville de Chécy et le Syndicat de la Bionne envisagent de « débuser » l'Ivoirie et souhaitent donc connaître la richesse faunistique et floristique des différents milieux avant d'entreprendre l'opération. Le site aura aussi la vocation d'accueillir le public et les scolaires pour de la sensibilisation à l'environnement et la biodiversité.

Les inventaires faunistiques (insectes, oiseaux, amphibiens et reptiles) et floristiques ont été réalisés en 2014. Le plan de gestion sera établi au premier semestre 2015.

Le suivi des chantiers de dévégétalisation des rives de Loire

Depuis 2005, les travaux d'entretien en Loire menés par le Pôle Loire de la DDT font l'objet d'une concertation avec notre association et d'un audit naturaliste préalable.

L'expertise que nous assurons se traduit par des préconisations d'entretien qui ont pour fonction de prévenir la destruction d'espèces protégées et de limiter l'impact des travaux sur le milieu naturel.

En 2014, nous avons été consultés à plusieurs reprises par la DDT pour une série de chantiers de dévégétalisation ou d'entretien du lit, depuis Beaulieu-sur-Loire jusqu'à Orléans.



Nous avons également mené un diagnostic biodiversité (entomologie et botanique principalement) de la plage de Saint-Benoît-sur-Loire avant une grande opération de dévégétalisation qui devrait avoir lieu en mars 2015.

Grève de sable nue à Saint-Benoît-sur-Loire

De manière générale, nous veillons à ce que la présence de la faune, en particulier du castor et de la loutre, soit bien prise en compte avant toute autorisation de travaux ou d'aménagement de la Loire. Dans les secteurs où le castor est bien présent, une cartographie détaillée des zones à préserver est établie par notre association et fournie à la DDT. Pour chaque chantier, un des salariés de l'association s'est rendu sur le terrain pour veiller au respect des directives de protection de la faune et des habitats. Nous apportons également une attention particulière aux espèces invasives.

Le suivi de carrières

Le suivi scientifique standardisé de la carrière de Bonnée (CEMEX)

Depuis 2010, notre association s'est vu confier le **Suivi Scientifique Standardisé** de la carrière de Bonnée, sur base d'un protocole établi par l'**ANVL** (Association des naturalistes de la vallée du Loing). Huit taxons sont suivis (oiseaux, amphibiens, reptiles, rhopalocères, odonates, carabes, araignées, végétaux), sur la base de dix modules (écoute des rapaces nocturnes, suivi des oiseaux nicheurs diurnes, recensement des oiseaux hivernants, comptage des pontes d'amphibiens, écoute nocturne des amphibiens, pose de nasses à urodèles, recensement des reptiles, transects à rhopalocères et odonates, piégeage des carabes et araignées, inventaires botaniques). L'intérêt ornithologique du secteur est connu et c'est certainement du côté de l'entomologie que les résultats se sont avérés les plus intéressants. Le site abrite en particulier un très intéressant cortège d'espèces xérothermophiles, dont plusieurs espèces remarquables.

Le suivi de la biodiversité de la carrière de la Brosse à Sully-sur-Loire (HOLCIM)

La Société Holcim s'est rapprochée de notre association fin 2013 au cours de sa réflexion sur le plan de réaménagement de la future extension de la carrière de la Brosse. A cette occasion, il a été décidé de mettre en œuvre un **suivi de la biodiversité sur l'emprise de la carrière**. Les données recueillies permettront ainsi d'orienter la gestion de certains secteurs pour préserver la biodiversité de manière optimale.

La société Holcim nous a donc confié des suivis faunistiques et floristiques. Nous y étudions la flore, les insectes (odonates et lépidoptères principalement), les amphibiens, les reptiles et les oiseaux. Les traces et indices de mammifères sont également notés.



En 2014, nous avons recensé 146 espèces végétales (dont 4 espèces déterminantes ZNIEFF), 54 espèces d'insectes, 6 d'amphibiens, 92 d'oiseaux, dont 64 nicheuses, et 6 mammifères.

La Bartsie visqueuse, déterminante ZNIEFF

Des **mesures de gestion** ont été proposées afin d'augmenter la capacité d'accueil des différents milieux. Ces mesures concernent principalement la gestion des rives des plans d'eau particulièrement pauvres en végétation aquatique et subaquatique, avec un reprofilage des berges trop abruptes ainsi que la préservation d'une bande de végétation le long des berges au bord de l'eau, actuellement systématiquement broyée.

Nous avons également rappelé que l'introduction de poissons dans les zones humides est à proscrire, ces espèces exerçant une pression de prédation importante sur la faune (amphibiens et libellules notamment) et la flore aquatiques (végétation immergée) ; tout comme est à bannir l'usage de pesticides sur la carrière.

Nos actions en partenariat avec les entreprises

Accompagnement Rte

Obligé d'installer un poste de transformation 225kV/90kV à St Cyr en Val, dans la zone Natura 2000, Rte (réseau de transport d'électricité) s'est tourné vers LNE pour mettre en œuvre des mesures compensatoires. Dans ce contexte, une « noue écologique », large mare de 150x25 m, avait été creusée fin 2012.

Notre partenariat s'est achevé en 2014 par le suivi de l'évolution de la noue écologique, la gestion de la zone ou des Gnaphales des bois avaient été transplantés en 2012, l'assistance à la plantation de la haie paysagère (choix des essences et du mode d'implantation) et par un dernier inventaire faunistique et floristique.

81 espèces végétales ont été observées sur le site, dont **4 espèces patrimoniales**. La noue et ses

abords abritent les deux espèces patrimoniales observées avant la construction du poste électrique (l'Œnanthe à feuilles de Peucedan et le Gnaphale des bois). Sa création a également permis le développement de deux nouvelles espèces patrimoniales, caractéristiques des sols sableux temporairement humides (la Bartsie visqueuse et le Scirpe sétacé).

L'observation d'une autre espèce potentiellement patrimoniale, le Jonc pygmée (rare dans le département et déterminant ZNIEFF), est en cours de validation par le Conservatoire Botanique National du Bassin parisien.



La noue en 2014



Le Gnaphale des bois

Quant aux amphibiens et reptiles, nous avons pu observer des juvéniles de Crapaud calamite, attestant du succès de reproduction de l'espèce dans la récente noue. Plusieurs dizaines de Grenouille verte en reproduction ont également été notées. Enfin, le contrôle régulier des plaques noires nous a permis d'observer une Coronelle lisse, une Couleuvre à collier et une Vipère aspic ! D'autres animaux utilisent également la noue comme abreuvoir, comme en témoignent de nombreuses empreintes de cervidés.

Notre partenariat avec Chryso

La société Chryso, basée à Sermaises, nous avait sollicités en 2013 pour les guider dans la gestion écologique de leurs espaces végétalisés.

En 2014, Chryso a souhaité s'engager durablement avec nous en signant une convention, le 16 mai dernier, portant sur la réalisation de **suivis pluriannuels de la biodiversité**. Des inventaires floristiques, entomologiques et ornithologiques seront donc réalisés (un groupe par an) pendant dix ans.

Dans le contexte des milieux agricoles de Beauce, le site apparaît actuellement comme un « exclos » relativement plus favorable à la biodiversité que son environnement.

Le projet établi vise à conforter cette tendance, pour faire du site de l'entreprise Chryso une zone refuge encore plus accueillante pour la faune et la flore. Les enjeux du site vis-à-vis de la biodiversité ont donc été évalués et différentes mesures d'aménagement et de gestion ont été proposées pour augmenter la capacité d'accueil pour la biodiversité.

C'est ainsi que la **création d'une mare** a été décidée, mare qui a vu le jour au mois de novembre 2014. Les zones humides étant très rares en Beauce, cet aménagement améliore grandement l'intérêt du site pour la biodiversité en favorisant le développement et la mobilité des espèces aquatiques.

Des mesures de gestion écologique de ses abords ont été discutées ; elles seront progressivement mises en œuvre dès 2015.



La mare nouvellement créée mesure au final 7.5 m de longueur par 4 m de largeur

Notre partenariat avec ERDF

Certains poteaux électriques se révèlent très meurtriers pour les oiseaux (électrocution, percussion). Notre association, très sensible au problème, s'y intéresse depuis longtemps et collabore avec ERDF pour tenter d'améliorer la situation.

Dans le cadre de notre convention de partenariat, signée en 2011, LNE s'engage à transmettre à ERDF toute information utile sur les poteaux/secteurs particulièrement dangereux pour les oiseaux. L'entreprise, de son côté, neutralise progressivement les supports les plus meurtriers.

Des **campagnes de neutralisation de poteaux** ont été menées en 2014 par ERDF, dont une à Ouvrouer les Champs où une cigogne noire avait été retrouvée morte.



En 2014, notre partenariat s'est également concrétisé par la réalisation d'une plaquette présentant les oiseaux les plus souvent victimes de percussion ou d'électrocution.

Cette plaquette est destinée aux agents ERDF ; elle devrait permettre d'améliorer la prise de conscience et le retour d'informations sur les cas de mortalité d'oiseaux.

Notre partenariat avec SITA

Le long de la D97, dans le massif d'Orléans, se trouve l'Ecopôle de Chevilly. Il s'agit d'un complexe de valorisation des déchets du groupe SITA France, comprenant une plate-forme de tri et un centre d'enfouissement. Pour construire une politique cohérente de protection et de développement de la biodiversité sur son exploitation, SITA s'est rapprochée des associations de France Nature Environnement, et comme dans le département 41 avec l'association Sologne Nature Environnement, une convention de partenariat a été signée en février 2013 entre LNE et SITA Centre pour le suivi du site situé dans le Loiret.

Suite au travail d'inventaires réalisé en 2014, l'association a proposé à l'entreprise un ensemble de **mesures de gestion** pour favoriser la biodiversité sur l'Ecopôle, en particulier **dans les mares** qui bordent le site. Des travaux ont donc été entrepris durant l'hiver 2014 afin d'éclaircir les milieux aquatiques : peupliers, chênes et autres arbustes ont été coupés et plusieurs arbres morts ont été évacués. D'autres ont été maintenus afin de fournir un habitat favorable à la faune forestière (insectes xylophages, chauves-souris, etc.).

Au printemps suivant, entre mai et juillet 2014, l'association a réalisé un premier suivi afin d'étudier l'évolution de la végétation aquatique suite aux travaux réalisés. Plusieurs plantes typiques de zones humides non répertoriées sur le site auparavant se sont développées spontanément.

D'autres mesures devront être mises en œuvre durant l'hiver 2015 afin de conforter cette évolution et favoriser d'autres groupes d'espèces aquatiques : limitation de la cariçaie dans les mares, faucardage de la typhaie dans les fossés, gestion des niveaux d'eau, etc...

Agriculture et diagnostic biodiversité

Le réseau Nature Centre, avec ses associations fédérées, a mis au point un « **nouveau diagnostic** » **biodiversité**, intégrant l'outil IBEA (questionnaire sur l'Impact des pratiques sur la Biodiversité des Exploitations Agricoles) et un suivi pluriannuel basé sur un groupe d'espèces (protocoles proposés par l'OAB : Observatoire Agricole de la Biodiversité).

2014 étant l'année-test du nouveau diagnostic, nous avons pris contact avec un agriculteur volontaire pour expérimenter ce nouveau protocole avec nous.

Cette exploitation, située à St Hilaire les Andr sis, est conduite de fa on tr s respectueuse des sols. Elle s' tend sur une surface de plus de 100 ha dont seulement la moiti  est exploit e (chaque parcelle est ensemenc e simultan ment en l gumineuses et c r ales). La surface non exploit e est constitu e de prairies, fauch es   l'automne. Il en ressort que la flore et la faune sont tr s riches, principalement l'entomofaune. Le questionnaire IBEA r v le que l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversit  peut  tre consid r  comme nul ! Le suivi OAB sera entrepris en 2015, sur les lombrics.



Parall mement   la mise en  uvre de la phase op rationnelle avec les diagnostics tests, une **plaquette de promotion** du nouveau diagnostic biodiversit  dans les exploitations agricoles a  t  r alis e par Nature Centre et les diff rentes associations impliqu es dans la d marche. Notre association a particip  largement   la cr ation de ce document.

Le Barom tre de la nature dans le Loiret



En 2014, ce fut le tour de notre association de r aliser son « **barom tre de la nature** », sur un canevas valid    l' chelle du r seau Nature Centre.

Le barom tre est un document richement illustr  qui pr sente l' tat des  cosyst mes, l'occupation des sols dans le d partement ainsi qu'une s rie d'esp ces, en bonne  tat de conservation, en d clin ou menac es...

Le « Barom tre de la nature dans le Loiret » a  t   dit  en novembre. Il a  t  diffus  dans toutes les communes au d but de l'ann e 2015. Il sera prochainement mis en ligne sur notre site Internet.

La base de donn es faune/flore

La collecte des donn es naturalistes est le **socle de notre connaissance** de la faune et de la flore et le fondement de notre action de protection. Toutes ces donn es contribuent   l gitimer et asseoir notre r le de **porte-parole de la biodiversit ** dans le Loiret.

La gestion de ces donn es et le suivi de la base de donn es naturaliste BDNat demandent un important **investissement en temps** et beaucoup de rigueur. Pour ce faire, nous pouvons compter sur un groupe de **b n voles tr s actifs** qui nous aide   saisir les observations naturalistes dans BDNat.

A ce jour, nous disposons en base de donn es de plus de **146 000 donn es** naturalistes saisies, tout groupe confondu.

En parall le, notre f d ration Nature Centre a acquis une nouvelle base de donn es r gionale SIRFF (**S**yst me d'**I**nformation **R** gional sur la **F**aune et la **F**lore) sur laquelle nous pourrons, d s 2015, migrer nos donn es par territoire. Le gros avantage de cette nouvelle base est son interactivit  et la possibilit  offerte   tous de **saisir directement en ligne** ses propres observations pour enrichir la connaissance globale. Cet outil permettra la collecte, la gestion et la mise   disposition de donn es sur les habitats, la flore, la fonge et la faune de la R gion Centre.

Le programme VALMARES



Le programme VALMARES, successivement mené depuis 2008, dans les pays Forêt d'Orléans Val de Loire, Sologne Val Sud et depuis 2012 sur le Pays Loire-Beauce s'est poursuivi en 2014.

Des animations autour des mares

Les animations proposées dans le cadre de ValMares présentent les intérêts et les richesses biologiques des mares au grand public et aux scolaires afin de les sensibiliser à leur préservation.

En 2014 :

- 5 sorties à destination du grand public ont eu lieu et ont permis de toucher une soixantaine de personnes pour parler des mares et de leur biodiversité.
- 10 animations scolaires ont été menées qui ont permis à plus de 200 élèves de tous niveaux d'apprendre à mieux connaître ces petites zones humides si particulières.



Animation ValMares école maternelle de Venneçy

Un circuit des mares à travers le pays Loire-Beauce

Dans le cadre du programme ValMares, un **circuit touristique de valorisation** des mares du pays Loire-Beauce a été créé : le **Circuit des Mares**.



Le tracé du circuit à travers les communes du pays a été pensé afin, d'une part, de pouvoir découvrir les différents types de zones humides existants dans le pays Loire-Beauce et, d'autre part, de mettre en valeur les actions de gestion et/ou de restauration ayant eu lieu en 2013 sur certaines mares communales.

Dix arrêts thématiques répartis le long du circuit ont été définis, avec à chaque halte, l'implantation d'un **panneau pédagogique** qui présente les différentes facettes des mares et les projets réalisés dans le cadre du programme ValMares.

Dans l'ordre des arrêts, les thèmes suivants sont abordés :

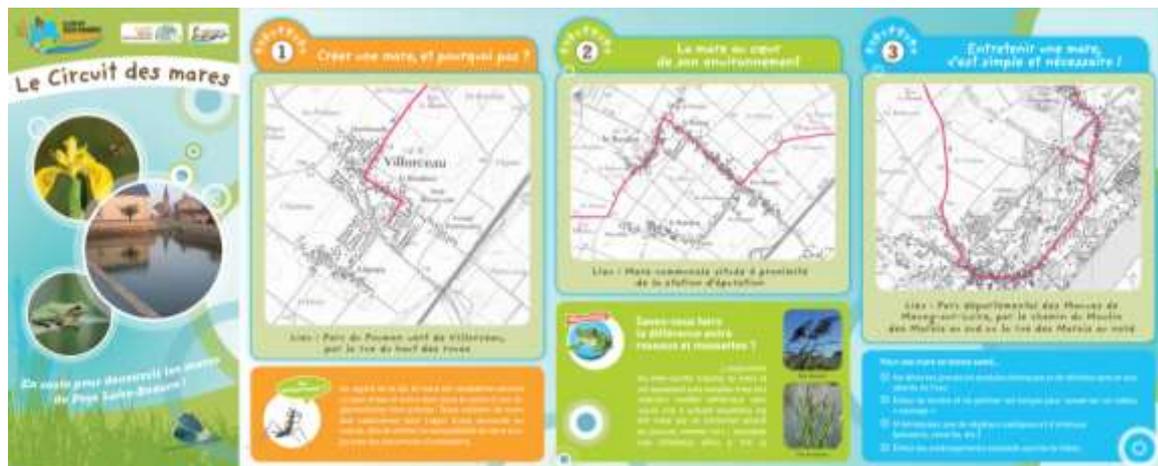
- **Arrêt n°1 (Villorceau) :** Créer une mare, et pourquoi pas ?
- **Arrêt n°2 (Le Bardon) :** La mare au cœur de son environnement
- **Arrêt n°3 (Meung-sur-Loire) :** Gérer et entretenir sa mare
- **Arrêt n°4 (Baccon) :** Mares en péril
- **Arrêt n°5 (Gémigny) :** Les conditions de vie dans la mare
- **Arrêt n°6 (Villamblain) :** Origine et diversité des mares
- **Arrêt n°7 (Coinces) :** Les mares d'antan
- **Arrêt n°8 (Chevilly) :** Les nouvelles fonctions des mares
- **Arrêt n°9 (Bucy-le-Roi) :** La flore des mares

▪ **Arrêt n°10 (Artenay) : La faune des mares**



Panneau de l'arrêt n°8 à Chevilly

Une carte routière recto-verso a été créée afin que les personnes intéressées par le circuit puissent facilement suivre son tracé sur le terrain. Cette carte a été adressée à toutes les communes du Pays ainsi qu'aux offices de tourisme afin d'en faire la promotion.



Le Circuit des mares a été inauguré **le 24 mai 2014** au départ d'Artenay. Malgré le temps défavorable une trentaine de personnes, dont des élus, ont participé à cet événement.



Article de presse relayant l'inauguration

Le programme « Pesticides, comment s'en passer ? »

Alors que les impacts des pesticides n'avaient jamais été aussi documentés et démontrés, l'année 2014 a été marquée par de nombreuses évolutions réglementaires et perspectives d'actions au niveau national ;

- la loi Labbé (JO du 8/02/2014). Cette loi interdira aux communes, à partir du 1er janvier 2020, d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts et des promenades. A noter que cette échéance pourrait être avancée au 31 décembre 2016. Cette loi concerne également les particuliers et tout particulièrement les jardiniers amateurs. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2022.
- la loi d'avenir pour l'agriculture (JO du 14/10/2014) renforce l'arrêté du 27 juin 2011 et prévoit de restreindre l'usage agricole de produits phytosanitaires à proximité de zones accueillant un public sensible.
- la rédaction d'une seconde version du plan Ecophyto pour améliorer le dispositif.
- l'amendement dans le cadre du projet de loi sur la biodiversité visant à valoriser les communes les plus engagées avec la création du label national « Terre saine, commune sans pesticide ».

Le programme « Pesticides, comment s'en passer ? » est décliné en deux actions principales, complété en 2014 par deux événements :

- le programme « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages »
- le Défi « Mon jardin au naturel »
- l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel »
- le Concours « Miam, ça pousse ! »



Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

L'action « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est un dispositif d'accompagnement des gestionnaires d'espaces publics (les collectivités territoriales notamment) qui ne veulent plus utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. La mise en place concrète de cette opération consiste à leur apporter une aide, à la fois, sur les plans technique et de la communication.

Accompagnement proposé aux communes

La FREDON se charge d'apporter une aide sur le plan technique, adaptée à la commune : diagnostic des pratiques phytosanitaires et élaboration d'un plan de réduction des pesticides, suivi phytosanitaire du quartier pilote choisi par la commune pour expérimenter les alternatives aux pesticides, conseils et propositions en fonction des problèmes rencontrés.

Loiret Nature Environnement propose une aide sur le plan de la communication à destination du grand public et des écoles pour augmenter l'acceptation des herbes spontanées et valoriser la démarche des communes. Plus précisément, Loiret Nature Environnement propose aux communes signataires : des animations avec les scolaires et le grand public, des sorties à la découverte des herbes folles, des conférences, des interventions lors des manifestations locales, des articles pour le bulletin municipal, la mise à disposition d'outils de communication (expositions, brochures, plaquettes, etc.) spécifiquement acquis ou réalisés.

Trois nouvelles communes se sont engagées en 2014 : La Bussière et Adon (grâce à l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie) et Beaugency.

La commune de Châteauneuf-sur-Loire a bénéficié de sa seconde année d'accompagnement. La commune d'Orléans a prolongé son accompagnement au niveau de la communication jusqu'à fin 2014. A noter que de nombreuses actions de communication de l'année 2013, ont été reportées à l'été 2014 ou à l'automne 2014 suite à la tenue des élections municipales au printemps 2014.

En 2014, au total 26 communes sont engagées dans l'action.



Signature à La Bussière



Signature à Beaugency



Une journée technique portant sur la « végétalisation des espaces publics en milieu urbain » a été proposée aux communes signataires le jeudi 25 septembre 2014 en Seine-et-Marne (77). Les essais techniques pour la végétalisation de certains espaces publics initiés en 2013 se sont poursuivis au cours de l'année 2014. Les sites végétalisés seront présentés à l'ensemble des communes lors d'une journée technique en 2015.

Loiret Nature Environnement a participé à un projet de suivi des pesticides présents dans l'eau d'une rivière traversant une commune signataire de la charte (Vitry-aux-Loges) en menant des actions de communication auprès des jardiniers amateurs dans le cadre de l'étude menée par notre fédération régionale, Nature Centre.

Le nouvel outil « La malle aux herbes folles » a été présenté à plusieurs reprises sur le territoire des communes engagées.



Jargeau



Orléans



La Chapelle-Saint-Mesmin

Au niveau régional, l'opération a dépassé le cap de la centième commune engagée dans la démarche. Un évènement a été organisé le mercredi 11 juin après-midi à Ingré par notre fédération nationale Nature Centre.

- *Démarches auprès des communes non engagées*

De nombreuses rencontres avec des communes du Loiret non engagées (Darvoy, St Benoit-sur-Loire, Rebrechien, Jouy-le-Pothier, Pierrefite, Cernoy, Germigny, Outarville...) ont été organisées pour leur présenter l'opération.

Deux journées de présentation de l'opération à l'initiative de pays (Pays Gâtinais & Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais) ont également été organisées les 19 juin 2014 & 22 septembre 2014.



- *Sensibilisation des autres gestionnaires de l'espace public des communes*

Loiret Nature Environnement souhaite sensibiliser plus largement l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires en zones non agricoles, notamment les gestionnaires d'espaces publics tels que le Conseil Général. L'opération lancée en 2013, concernant d'une part les collèges et d'autre part les **Établissements Recevant du Public** (ERP) s'est poursuivie avec succès en 2014.

Animation du projet

Le site Internet (<http://www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide>) a été mis à jour régulièrement au cours de l'année 2014.

L'opération a bénéficié de près d'une soixantaine de couvertures médiatiques recensées principalement dans les médias locaux et dans les bulletins municipaux des communes engagées.

A noter la création d'une liste de diffusion « listeOZP45@loiret-nature-environnement.org » pour faciliter les échanges entre les communes.

Les différentes étapes de la réalisation du projet ont été validées au niveau du groupe « zéro pesticide » constitué d'adhérents bénévoles puis au niveau du comité de pilotage rassemblant les partenaires de l'opération. Les deux comités de pilotage annuels se sont tenus le 15 mai 2014 à Châteauneuf-sur-Loire et le jeudi 16 octobre 2014 à Saint-Jean-de-La-Ruelle.

Le défi « Mon jardin au naturel »



Le défi « Mon jardin au naturel » vise à prolonger, pour les communes déjà signataires de la charte Objectif zéro pesticide, leur démarche de préservation de la santé et de l'environnement.

L'objectif est ici d'encourager les habitants de ces communes à entretenir leurs jardins sans désherbant ni autre pesticide de synthèse, et sans engrais chimique nocifs pour la santé et l'environnement, afin de développer des jardins favorables à la santé humaine, à l'environnement. L'accent est également mis sur une vision des jardins « vivants » considérés comme lieux de convivialité et de partage d'expériences.

Pour ce faire, Les jardiniers amateurs bénéficient de séances thématiques d'animations sous forme d'ateliers (présentation des techniques alternatives notamment) et reçoivent également des outils de communications adaptés (jardifiches notamment...).

En 2014, **7 communes** se sont engagées dans l'opération pour proposer à leurs habitants le Défi : Boigny-sur-Bionne, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Fleury-les-Aubrais et Olivet. En plus de ces communes, il a également été proposé aux autres habitants de l'agglomération orléanaise de participer au défi via nos jardinerie partenaires.



180 personnes (123 dans les communes et 57 hors communes) au total ont répondu au questionnaire distribué en début d'année lors de manifestations organisées par les communes et dans l'agglomération. Le questionnaire était également disponible en ligne sur notre site Internet <http://www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide/defi-jardin-naturel/>. Des visites de jardins ont été organisées dans la plupart des communes avec des repas partagés conviviaux entre jardiniers participants. Les remises de prix d'Olivet et Boigny-sur-Bionne se sont déroulées en fin d'année 2014 en même temps que la remise des prix des maisons fleuries, ce qui permet de promouvoir le Défi « Mon jardin au naturel » auprès d'un nouveau public. Une présentation des jardins visités est faite lors de ces remises. Elles sont l'occasion de montrer concrètement les techniques alternatives que chaque jardinier de sa commune a pu mettre en place. Dans les autres communes, elles auront lieu au printemps 2015. Chaque jardinier a été récompensé selon ce classement.

Dans le cadre du Défi, différentes actions de sensibilisation sont menées, tant sur la sensibilisation au jardinage au naturel que sur la préservation de la biodiversité. Près de **300 personnes** ont ainsi participé à ces manifestations. Enfin, des animations scolaires étaient également prévues dans les écoles des communes participantes. **450 élèves** ont ainsi pu bénéficier d'un apport de connaissances sur le jardinage sans pesticide, les auxiliaires du jardin, les « mauvaises » herbes, le compost, sans oublier les ateliers de construction de gîtes à insectes, de nichoirs et/ou mangeoires pour les oiseaux

Edition d'outils

Deux nouveaux outils de sensibilisation ont été réalisés : le **nuancier du jardin** présentant des solutions alternatives pour maîtriser 9 maladies et ravageurs des fruits et légumes et la **jardifiche** sur le thème de l'eau au jardin.





Bienvenue dans mon jardin au naturel

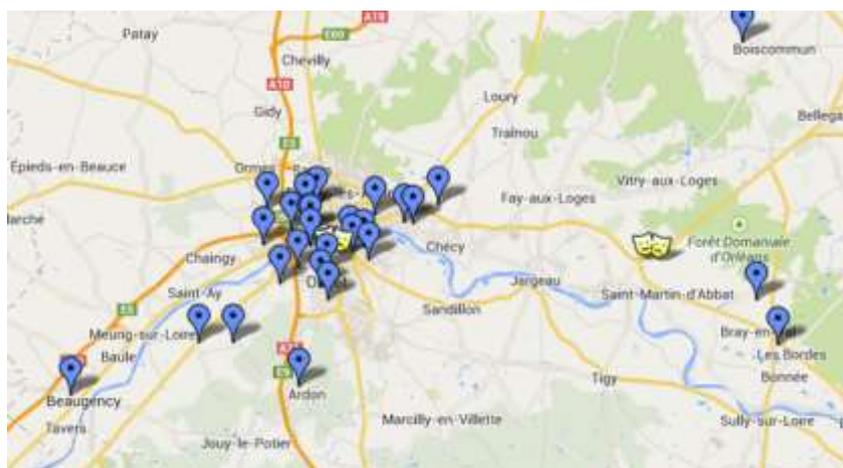
30 jardiniers amateurs du Loiret (dont 16 nouveaux participants) ont ouvert leurs portes pour échanger en toute convivialité sur les techniques de jardinage au naturel et sans pesticide lors d'un week-end porte-ouverte de jardins, le samedi 31 mai et le dimanche 1^{er} juin 2014, pour la 4^e édition du week-end porte ouverte de jardins « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** ».

Plusieurs actions de communication ont été réalisées, notamment la diffusion d'un flyer (5 000 exemplaires au total diffusés dans 80 points de dépôts principalement dans l'Agglo Orléanaise), la création d'une page Internet spéciale dédiée à l'opération dans la rubrique « Pesticides, comment s'en passer ? », la création d'une carte virtuelle créée avec l'outil « Google Maps » et la diffusion de communiqués de presse.

Les éléments graphiques du flyer ont été repris dans l'ensemble des supports.

Des outils de communication ont été fournis aux jardiniers partenaires avant la manifestation pour les distribuer aux visiteurs (notamment un assortiment d'une trentaine de brochures thématiques par jardin...) ainsi qu'une bouteille de sirop pour offrir un rafraîchissement aux visiteurs.

Chaque jardin était identifié par un panneau « Bienvenue dans mon jardin au naturel », accroché à proximité du jardin des participants.



Localisation des jardins

Derrière les grilles des jardins



Le beau jardin au naturel du couple Leroy



Programmation du week-end

Au total, les jardins ont accueilli plus de **1 700 visiteurs** pour cette édition 2014.

Le concours « Miam, ça pousse ! »

L'association Loiret Nature Environnement organise chaque année, depuis près de 30 ans un concours destiné aux élèves des écoles et des collèges du Loiret. Pour l'édition 2014, le concours était également ouvert aux habitants du département du Loiret.

Baptisé « **Miam ! Ça pousse !** », il proposait une approche originale et transversale de la filière « du potager à l'assiette » pour susciter l'envie d'imaginer et de cultiver des petits potagers bio au sein des établissements scolaires. Pour participer il suffit d'imaginer ou de créer un potager de poche au sol ou hors-sol (d'1m² maximum), planté de légumes qui seront mis en valeur par le biais d'une recette.

Objectifs et présentation du concours

- Diffuser des astuces « zéro gaspi » applicables au jardin et en cuisine (récupération d'eau, recyclage des déchets verts, composter les épluchures, accommoder les restes de légumes ...).
- Apprendre à mieux connaître les légumes et leurs usages alimentaires, changer le regard sur les légumes et plus particulièrement le regard des plus jeunes,
- Susciter l'envie de cultiver ses propres légumes en proposant des démonstrations, des ressources documentaires et des outils,
- Proposer aux enseignants une approche originale et transversale de la filière « du potager à l'assiette »,
- Inciter les classes à participer en nombre, par une dotation attrayante,
- Restituer sur un site internet dédié les réalisations des classes, des groupes constitués et des individuels,
- Créer un réseau d'échanges de pratiques entre les participants et les lauréats.

Le projet « Miam ! Ça pousse ! » était ouvert à tous et portait sur la réalisation d'un carré de potager d'1 m² maximum, planté de légumes qui seraient mis en valeur par le biais d'une recette.

Pour participer, les candidats (classes, particuliers, groupes constitués) avaient jusqu'au 20 mai 2014 pour déposer leur projet :

- une recette sucrée ou salée à base de légumes accompagnée d'une photo,
- une ou plusieurs photos ou un schéma/un dessin descriptif du projet de carré ou du carré réalisé,
- une astuce « zéro gaspi » en cuisine ou au jardin (récupération d'eau, recyclage des déchets verts...).

Le concours a été relayé par différents partenaires avec la diffusion de flyers (4 000 exemplaires) et d'affiches (700 exemplaires).

Les 30 premiers préinscrits ont reçu un kit de lancement, composé d'ouvrages et/ou de sachets de graines.



Visuel utilisé pour les flyers (4 000 exemplaires) et affiches (700 exemplaires)

Participants et réalisations

Au total, 25 classes ou groupes constitués et 11 personnes individuelles ou familles ont participé, soit près de **1 000 personnes mobilisées pour 36 projets reçus**.

<p>Notre mini-potager « Ratatouille » (classe des PS Mts 55 CH) de Combleux</p> <p>Nous avons arrosé pendant 4 jours une botte de paille rapportée par Pascal, employé municipal. D'autres élèves ont peint une palette en bleu. Il a fallu mettre du compost sur la botte de paille et la laisser une semaine fermenter. Nous avons rempli la palette de terre pour y mettre des courgettes, des aubergines et un plant de poivrons. Maintenant, nous arrosons souvent pour voir grandir nos plantations et nous dégusterons notre ratatouille à la rentrée.</p>		<p>LA RATATOUILLE</p> <p>Ingrédients :</p>  <p>Outils :</p>  <p>Préparation :</p> <p>Laver les légumes.</p> <p>Éplucher les légumes avec un couteau.</p> <p>Couper les légumes en petits morceaux.</p> <p>Mettre le tout dans une marmite.</p> <p>Cuire pendant une heure à feu doux.</p>
<p>LME « Le Châteaux » de Baule</p> <p>Pour construire notre potager de poche, nous avons recyclé une ancienne caisse à pomme de terre qui servait pour leur récolte. Le choix des plantes se fait après plusieurs échanges avec l'atelier cuisine et dégustation de différentes recettes. Notre recette : Cocoon de poisson panais (une purée de panais, des petits pois et du poisson dans une aumônière de courgettes servi avec salade et tomate). Astuce recyclage : nous recyclons les déchets végétaux afin de fabriquer du compost.</p>		
<p>Mini-jardin pour la Salade BALADIE de Murielle Leroy (Châteauneuf-sur-Loire)</p> <p>Sur les côtés d'une palette récupérée, nous avons cloué des petites planches sur le pourtour. Elle est remplie avec du compost maison et de la terre de jardin bien mélangée. Un tuteur en bambou est placé pour le pied de tomate. Le tout est recouvert de broyages de végétaux du jardin. Recette : « Salade BALADIE », c'est une salade au citron & huile d'olive avec tomates, poivron, concombre, radis, oignon, persil et menthe. Astuce : récupération des bouteilles d'eau pour arrosé les plantes.</p>		

Ci-dessus, 3 exemples de réalisation

Lauréats et remise des prix

Les **36 projets** ont été présentés de façon simplifiée et homogène sur un site internet. Durant le mois de juin, les internautes ont été invités à voter pour leur projet préféré.

790 votants ont participé.

Des prix spéciaux ont été attribués aux projets ayant reçu le plus de votes sur internet (prix du public) et par le jury de l'association.

La remise des prix s'est déroulée le jeudi 26 juin à Châteauneuf-sur-Loire (à l'espace Florian) en soirée. Les participants ont été invités à apporter le plat issu de la recette imaginée et présentée dans leur projet, pour un buffet sous forme « d'auberge espagnole ».

Plus d'une **centaine de personnes** ont participé à la soirée de remise des prix.

Lors de la remise des prix, les participants ont pu assister à la projection complète de l'ensemble des projets (vidéo-projection) et consulter tous les projets dans un recueil.

Pour clore la soirée, la compagnie « Allo Maman Bobo » a proposé en exclusivité leur tout nouveau spectacle « Les contes du potager ».

Tous les participants ont été récompensés par des lots constitués par des livres et des tabliers en tissu recyclé. Les groupes lauréats du prix du jury et du prix du public se sont vus offerts en supplément une sortie nature avec l'un des animateurs de l'association.

Ainsi, les 23 élèves de l'école de Combleux ont bénéficié d'une animation sur la thématique des oiseaux de Loire (le 7 octobre 2014) et l'IME André Neulat de Montargis d'une intervention sur la thématique du compost, le 10 octobre 2014.



REMISE DE PRIX
Les contes du potager
- Niveau 1 (6-8 ans) -
Au programme...
Spectacle familial à partir de 4 ans.
Buffet sous forme d'auberge espagnole.
Jeudi 26 juin 2014 - 19h00
à l'Espace Florian

Affiche de la remise des prix



Les participants du concours de Loiret nature environnement récompensés

On leur a remis des lots de 3 ans le dimanche au local municipal qui leur ont été remis en leur honneur au titre de la victoire. La cérémonie a été organisée à la salle de la commune de Montargis.

Cette année, les participants ont été récompensés par des lots de livres et de tabliers en tissu recyclé. Les groupes lauréats du prix du jury et du prix du public se sont vus offerts en supplément une sortie nature avec l'un des animateurs de l'association.

Article de « La République du Centre » à l'occasion de la remise des prix



Buffet sous forme « d'auberge espagnole »



Remise des prix



Spectacle « Les contes du potager ».



Spectacle « Les contes du potager ».

Nos actions de sensibilisation à destination des scolaires



Notre programme d'animations

L'éducation à l'environnement et au développement durable - de la maternelle au lycée, ainsi qu'en centres de loisirs plus ponctuellement - est assurée sur l'ensemble du département par notre équipe de 3 animateurs professionnels.

Partenaire agréé par l'Éducation Nationale, Loiret Nature Environnement est aussi adhérente du GRAINE Centre et signataire du Référentiel régional de qualité de l'éducation à l'environnement en région Centre – jeune public.

Au total sur l'année 2014 ce sont **plus de 6 700 enfants** qui ont été sensibilisés sur l'ensemble des thématiques naturaliste (y compris sur la réserve naturelle) et environnementaliste : biodiversité, écocitoyenneté, déchets, eau, air, changement climatique et pesticides.

Création d'une animation sur le thème de l'alimentation et du gaspillage alimentaire

En 2014, nous avons réalisé un nouveau support pédagogique sur le thème de **l'alimentation responsable et du gaspillage alimentaire** à destination des élèves de primaire (cycle 3) et de collège (6ème).

Ce thème n'était pas proposé jusqu'alors dans notre **catalogue d'animations** or, sur le plan environnemental, les effets du gaspillage alimentaire sont pourtant nombreux.

Au-delà des impacts évidents sur la gestion des déchets induits, nous souhaitons montrer, avec cette nouvelle animation, que les autres impacts environnementaux sont tout aussi importants : les impacts sur le climat, sur la consommation d'énergie, sur les transports, sur la biodiversité, sur la qualité de l'air...

Nous avons donc travaillé pour créer une **séance d'animation type** qui se décline en trois temps :



- la projection d'un diaporama, nouvellement conçu, présentant les **effets du gaspillage alimentaire** sur l'environnement et plus précisément ses impacts sur la gestion des déchets, le climat, la consommation d'énergie, les transports, la biodiversité et l'éthique.
- Un travail en petits groupes sous la forme d'**ateliers ludiques** pour comprendre en s'amusant et en expérimentant. En fonction de la justesse des réponses, les élèves gagnent des pièces de puzzles à assembler pour au final constituer le portrait d'une « Joconde gourmande » (voir ci-contre).
- La séance se conclue par une **discussion** sur l'importance de l'alimentation et de ses implications environnementales.

« Joconde gastronomique » façon Arcimboldo

Afin de tester *in situ* ce nouveau thème, nous avons proposé à quelques classes du département de participer à une séance d'animation sur l'alimentation.

8 classes des écoles de Sermaises, Bou, Olivet, Rebréchien, Santeau et des collèges de St Denis en Val, Montargis, Artenay ont bénéficié de l'intervention. Cela a permis à nos animateurs de se roder sur cette thématique, et cela a permis aux élèves de mieux comprendre l'importance des écogestes dans le domaine de l'alimentation.

Interventions dans les lycées du Loiret

Campagne de sensibilisation à l'environnement dans des lycées du Loiret

Depuis 4 ans, quatre lycées du département du Loiret se sont engagés avec la Région Centre dans une démarche de **contrat de performance énergétique** (travaux de restauration des bâtiments, d'isolation, d'installation de modules d'énergies renouvelables...). Les travaux ont été confiés à la société EIFFAGE - FORCLUM qui a fait appel au GRAINE Centre, et à ses associations, pour intervenir sur la partie **sensibilisation des usagers à la sobriété énergétique**.

Ce partenariat s'est clôturé à la fin du premier semestre 2014.

En 2014, 3 interventions réalisées sur 2 lycées ont permis de finaliser le projet, l'objectif étant de sensibiliser les jeunes aux économies d'énergie et de faire le lien avec les travaux réalisés dans leur lycée :

- le 20 janvier 2014 Lycée en forêt de Montargis: intervention en anglais proposée aux élèves de section européenne sur le thème du développement durable et des économies d'énergie grâce au concours de John Power, bénévole de l'association.
- le 6 février 2014 Lycée Maurice Genevoix d'Ingré : intervention sur le thème de l'empreinte écologique suivie d'ateliers ludiques et scientifiques sur le thème du changement climatique.
- le 18 février 2014 Lycée en forêt de Montargis : intervention sur le thème des enjeux de l'énergie et impacts du changement climatique sur la biodiversité.

Ces 3 séances ont permis d'informer **53 élèves**. Ceux-ci sont ensuite invités à relayer les connaissances acquises auprès des autres élèves du lycée lors de manifestation comme les journées portes ouvertes ou la semaine du développement durable.



Présentation en anglais de LNE et ses projets aux lycéens

Accompagnement méthodologique de l'agenda 21 des lycées en région Centre

L'agenda 21 scolaire est un projet d'établissement qui intègre le développement durable à tous les niveaux d'actions. Véritable outil pédagogique pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, sa démarche concertée permet l'implication de tous les acteurs de l'établissement (professeurs, élèves, parents d'élèves, personnels administratifs et techniques, collectivités et associations,...).

La réalisation d'un état des lieux sur le développement durable dans l'établissement sert ensuite de base à l'élaboration d'un plan d'action recouvrant les différentes thématiques environnementales et sociales identifiées comme pertinentes pour l'école, le collège, ou le lycée qui mène ce projet.

Depuis 3 ans, Loiret Nature Environnement est engagée dans cette démarche et accompagne **des lycées du Loiret** dans la mise en place d'un **Agenda 21 scolaire**. Ce projet, à l'initiative de la Région et du Graine Centre, offre aux lycées un cadre de travail pour mettre en œuvre les **concepts du développement durable**. L'objectif principal des associations accompagnatrices est d'apporter un soutien technique aux lycées pour la réalisation de leur Agenda 21 scolaire. Ainsi LNE aide les établissements engagés à mettre en place la démarche, en utilisant des méthodes participatives vis-à-vis des acteurs de l'établissement.

Notre association, après avoir travaillé avec le lycée Benjamin Franklin d'Orléans et le lycée agricole de Beaune la Rolande, accompagne désormais pour 2 ans, en 2014 et 2015, le **Lycée Professionnel Jean Lurçat de Fleury les Aubrais**.

L'élaboration d'un **diagnostic des pratiques** a été menée en 2014 dans le lycée et sera suivie en 2015 par la rédaction d'un plan d'action avec les élèves éco-délégués de l'établissement.

Nos actions de sensibilisation à destination du grand public

Les conférences

Dans le cadre des soirées du développement durable organisées par l'association, **sept conférences** ont été programmées sur l'année 2014.

Cette programmation a été réalisée en partenariat avec le Muséum d'Orléans.

Les thèmes proposés étaient les suivants :

- Stratégies de la framboise. Aventures potagères – 20 mars 2014 – 53 personnes
- La chine actuelle est-elle durable ? – 3 avril 2014 – 56 personnes
- Mystérieuses chauve-souris – 5 juin 2014 – 51 personnes
- L'obsolescence programmée – 17 juin 2014 – 97 personnes
- Les mystères et ressources inexploitées des champignons – 23 septembre 2014 – 21 personnes
- Urbanisme durable : quel est l'intérêt de la végétalisation du bâti ? – 13 octobre 2014 – 28 personnes
- La chevêchette d'Europe – 17 novembre 2014 – 61 personnes

Des affiches annonçant les conférences sont réalisées pour être affichées dans divers lieux publics et également adressées par voie électronique à nos adhérents, ainsi qu'à la presse avec l'envoi de communiqués de presse.

Les conférences sont bien évidemment incluses dans l'agenda de l'association, une parution semestrielle éditée à 3000 exemplaires.

Cet agenda regroupe, outre le programme des conférences, l'ensemble de nos activités, sorties à destination du public, ateliers, réunions de nos groupes thématiques...

Deux agendas ont ainsi été diffusés à partir de janvier 2014 et septembre 2014, à nos adhérents, lors de diverses manifestations (Festival de Loire, Salon Terre Naturelle...), ainsi qu'aux communes et aux offices du tourisme du Loiret.



Les sorties « nature »

Les sorties organisées par notre association ont une **vocation pédagogique** et répondent au besoin du public de mieux connaître et comprendre les enjeux de la protection de la biodiversité. Elles sont **gratuites et ouvertes à tous**.

Hors Réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, où l'association Loiret Nature Environnement - gestionnaire du site - assure également des animations, **45 sorties grand public** ont été programmées en 2014 sur l'ensemble du département du Loiret.

Ces sorties à la découverte des oiseaux, des mammifères, des champignons, des plantes ou des fossiles sont suivies en moyenne par une quinzaine de personnes et assurées, pour l'essentiel, par les bénévoles des différents groupes thématiques de l'association : groupe ornithologie, groupe botanique, groupe géologie, groupe mycologie ...

Dans le cadre de l'opération ValMares, 5 sorties ont également eu lieu en 2014 afin de présenter les intérêts et la richesse biologique des mares.

Enfin, dans le cadre de l'opération Objectif zéro pesticide, nous assurons également dans chaque commune engagées dans la démarche, des sorties « *Découverte des herbes folles* » pour démystifier les « mauvaises herbes » et découvrir leurs intérêts alimentaires, médicinaux et artisanaux.

Toutes ces sorties sont annoncées dans notre agenda semestriel. Par ailleurs, chaque sortie fait l'objet d'un communiqué de presse à l'attention de la presse locale.

Les Animations et ateliers « Tous au jardin »

Cinq ateliers pour expérimenter des techniques de **jardinage au naturel** ont été proposés au jardin de la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Ces temps forts nous ont permis d'accueillir près de 70 personnes les samedis matins :

- Samedi 15 mars : Travail du sol sans fatigue et semis pour préparer le troc aux plantes et l'atelier-potager du printemps.
- Samedi 12 avril : Création de potagers de poche (potager surélevé, tour à pomme de terre, lasagne en carré...).
- Samedi 24 mai : Troc aux plantes en matinée suivi des plantations.
- Samedi 11 octobre : « Bouturage et engrais verts » Comment multiplier les plantes, les bouturer, focus sur les engrais verts destinés à nourrir le sol et à protéger la terre du lessivage durant l'hiver, dégustation d'une soupe réalisée par tous à partir des légumes récoltés dans le jardin.
- Samedi 22 novembre : « Produire ses graines », initiation à la récolte de graines suivie d'un troc « graines ».



Les salons

L'organisation du Salon de l'automne et du champignon



Le Salon du champignon et de l'automne s'est tenu à Ingré, au centre de loisirs de Bel Air, les 5 et 6 octobre 2014.

Malgré une période de sécheresse à cette période moment, on a dénombré 155 espèces exposées et 224 visiteurs.

Le groupe géologie exposait en même temps une belle collection d'ammonites, tandis qu'une exposition de photos sur la mare agrémentait le hall d'entrée.

Des animations étaient centrées sur la « malle aux herbes folles », pour apprendre à désherber sans pesticides, et le dimanche après-midi, la conteuse Nicole Bockem guidait une promenade naturaliste et poétique dans le parc de Bel Air accompagnée d'une vingtaine de participants.

L'affiche du Salon 2014 et l'exposition mycologique



Notre participation au Salon Terre Naturelle

Comme chaque année, l'association, avec l'aide de ses bénévoles et ses salariés, tenait un stand important lors du Salon Terre Naturelle qui s'est déroulé en octobre au Parc des expositions d'Orléans.

L'occasion de présenter en exclusivité le nouvel outil « La malle aux herbes folles » créé dans le cadre de l'opération *Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages* et primé par la Fondation Norauto ainsi que par la Fondation pour la Nature et l'Homme (Nicolas Hulot).



Le défi des Familles à énergie positive



Le principe est simple : des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur territoire (quartier, commune, département, etc.) et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique... Ceci en modifiant simplement ses comportements (pas d'investissements permis pendant le concours).

Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins **8% d'économies d'énergie** par rapport à l'hiver précédant le concours. C'est le progrès global de l'équipe qui est comptabilisé : chacun fait profiter ses coéquipiers de ses trucs et astuces.

Depuis 3 ans, l'association est intégrée dans ce projet organisé par les Espaces Info-Energie, avec les associations du Graine Centre en appui.

Nous relayons le Défi auprès de nos adhérents et participons aux différentes manifestations (événement de lancement, de mi-parcours, de clôture). Nous assurons aussi le suivi et l'accompagnement des équipes en leur proposant des animations pour aller plus loin dans leurs connaissances sur les économies d'énergie.

La brochure sur le brûlage des déchets à l'air libre

En 2014, notre association a souhaité réfléchir sur la problématique du **brûlage des déchets à l'air libre**. Avec un constat : cette pratique nuisible est encore trop courante.

Fréquente chez le particulier pour l'élimination des déchets verts, elle est aussi largement répandue chez les professionnels du bâtiment et de l'agriculture.

Or, cette mauvaise habitude est responsable de la diffusion dans l'air de nombreuses substances nocives avec pour conséquences des **pollutions de l'environnement et une atteinte importante à la santé publique**.

Ces déchets brûlés en extérieur sont, de plus, détournés des filières de recyclage et de valorisation alors que les structures existent (déchèteries, entreprises de récupération et de recyclage...).

Nous avons donc rédigé une brochure intitulée « Le brûlage des déchets à l'air libre : une atteinte grave à la santé et à l'environnement ».

Ce livret a pour **double objectif** de présenter les arguments qui permettront de limiter ces pratiques et de sensibiliser les corps de métier à cette question.

Le document a été imprimé à 4000 exemplaires et adressé à un **large public cible** :

Les communes du Loiret, les professionnels de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), les Syndicats intercommunaux de collecte et de traitement des ordures ménagères, les lycées professionnels et agricoles, les distributeurs de matériaux, les coopératives agricoles, les horticulteurs et entreprises de paysagiste...



Nous souhaitons également diffuser largement cette brochure informative auprès du **grand public** afin que celui-ci, s'il est témoin d'un **brûlage illégal**, puisse réagir en informant éventuellement les auteurs du feu des risques encourus pour leur santé mais aussi des risques financiers en cas d'amende ! Cette brochure est disponible à la Maison de la Nature et de l'Environnement sur simple demande. Elle sera également prochainement téléchargeable depuis notre site Internet.

La vie de l'association

Les adhérents et bénévoles de l'association

Fin 2014, notre association comptait **576 adhérents**.

Parmi eux, plus d'une soixantaine d'adhérents sont bénévoles actifs pour l'association. Ces bénévoles jouent un rôle très important par leur aide souvent précieuse pour des tâches extrêmement variées. Il y a bien sûr les activités de terrain, pour les inventaires, les observations naturalistes et leur participation aux chantiers nature ; mais au-delà, de nombreuses missions sont assurées par des bénévoles lors de séances regroupant fréquemment une dizaine de personnes. Outre la participation à de nombreuses commissions, nos bénévoles sont également présents lors des salons ou autres manifestations auxquelles l'association participe chaque année ; enfin, c'est encore grâce à eux que nous pouvons accueillir les Paniers du Val de Loire en tant que point de dépôt sur Orléans.

La gouvernance de l'association et les groupes thématiques

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 15 membres élus par l'assemblée générale. 3 réunions du conseil d'administration ont eu lieu durant l'année 2014 afin de donner les grandes orientations à suivre pour l'association.

Issus du conseil d'administration, 6 membres siègent au sein du Bureau de l'association pour traiter les affaires courantes. 17 réunions de Bureau ont eu lieu en 2014.

L'association compte plusieurs groupes thématiques animés par des bénévoles dans les disciplines suivantes : ornithologie, botanique, mycologie, géologie, herpétologie et zéro pesticide.

Ces groupes se réunissent en moyenne une fois par mois et regroupent entre 10 et 40 adhérents.

L'équipe des permanents

Mouvement du personnel

Démission d'Anne RODIER, animatrice-chargée de mission, en juin 2014.

Fin du contrat d'apprentissage de Juliette CHATEAU, chargée de communication, en septembre 2014.

Embauche de Pascal VERONNEAU, chargé de mission, en CDD de septembre 2014 à juin 2015.

Embauche de Lénora HAMON, assistante de projets en contrat de professionnalisation, de septembre 2014 à août 2015.

Embauche de Pierre PAYAN, agent technique en contrat d'apprentissage, d'octobre 2014 à septembre 2016.

Embauche de Valérianne METAYER, chargée de mission, en CDD d'octobre 2014 à janvier 2015.

Formation du personnel

Diverses formations ont été suivies par les salariés en 2014 dans le cadre de la formation continue.

Anne Rodier	La participation citoyenne : enjeux et méthodes	3 jours en mars 2014
Antonin Jourdas Marie-des-Neiges de Bellefroid	Méthodologie de détermination et de cartographie des habitats	2 jours en mai 2014
Agnès Hergibo	Reptiles et Amphibiens	5 jours en juin 2014
Antonin Jourdas	Graminées, joncacées et autres cypéracées	5 jours en juin 2014
Didier Cnocquaert	Permaculture : les fondamentaux	5 jours en août 2014
Denis Miège	Animer par le jardin	2 jours en septembre 2014
Damien Hémeray	Nature, biodiversité, tous concernés	3 jours en octobre 2014

Stagiaires

- David VIDAL, 1ère année de Master Biodiversité des écosystèmes continentaux à Bordeaux, a assuré les suivis de la flore et a testé un protocole sur le suivi des libellules rares de la réserve. Durée du stage : 4 mois. Encadrement : M. Chantereau.
- Oriane VAVON, 1ère-Term STAV Lycée Le Chesnoy à Amilly, a travaillé sur la gestion de la Renouée du Japon dans la réserve. Durée du stage : 5 semaines. Encadrement: D. Hémeray.
- Clément RAIMBAULT, BTS GPN 1ère année à Neuville d'Ussel. Sujet : Etude de répartition de la Chevêche d'Athéna sur les pourtours du massif de Lorris en Forêt d'Orléans. 3 mois. Encadrement : MN de Bellefroid.
- Chaque année, l'association accueille également quelques élèves de niveau 3^e pour leur séquence d'observation en milieu professionnel.

La communication

Lettre d'information de Loiret Nature Environnement



La lettre de Loiret Nature Environnement (8 à 10 pages) est parue à 3 reprises en 2014.

Elle contient des informations sur l'actualité de l'association et permet de maintenir un **lien fort avec les adhérents**.

Cette lettre d'information est adressée à tous nos adhérents, et, dans un souci d'économie de papier, cette parution est préférentiellement envoyée par email.

A noter que toutes les lettres d'info parues jusqu'à maintenant sont accessibles en ligne depuis notre site Internet :

www.loiret-nature-environnement.org/publications.html

Le site Internet



Après un important travail de refonte de notre site Internet commencé en 2012 et finalisé en 2013 avec le lancement du nouveau site lors de l'AG 2014, les contenus des différentes pages web ont été régulièrement mis à jour au cours de l'année.

Petite nouveauté de l'année 2014 : l'ajout d'un « post-it » sur la page d'accueil pour attirer l'attention de l'internaute sur un thème en particulier (voir illustration ci-contre).

Le bilan statistique de fréquentation du site www.loiret-nature-environnement.org indique une fréquentation légèrement en hausse de 3,5% sur le nombre de visites comptabilisées dans l'année par rapport à 2013.

Les pages les plus consultées sont : la page d'accueil avec le calendrier interactif, la page d'accueil sur le programme « Pesticides, comment s'en passer ? » et enfin la page d'accueil de la réserve naturelle.

La Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE)

Les travaux de rénovation de la MNE

Les travaux de rénovation de la Maison de la Nature et de l'Environnement se sont poursuivis en 2014 avec le changement des portes d'entrée par des portes plus jointives et isolantes qui a été réalisé durant le 1^{er} trimestre 2014.



Le centre de documentation et d'information de la MNE

Le Centre de Documentation, **animé par des bénévoles assidus**, est un pôle ressource important en matière d'informations naturalistes. Il comprend plus de **3300 ouvrages** ou publications et 350 supports multimédia : CD-audio, CD-ROM, VHS & DVD pour consultation sur place ou emprunt par les adhérents. Le logiciel de gestion de la bibliothèque permet, de plus, une recherche rapide et exhaustive de l'offre documentaire.

Les sujets traités concernent la botanique, l'ornithologie, la géologie, le jardin bio & Zéro Pesticide, la mycologie, les milieux humides et l'herpétologie, l'écologie (gestion des espaces naturels, l'énergie, les transports, l'habitat, la pollution, les déchets, la santé...), la mammalogie et l'entomologie.

Un rayonnage de livres pour la jeunesse traite la plupart des thèmes naturalistes et environnementaux.

En 2014, nous avons prêté 170 références et enregistré 70 nouvelles acquisitions (livres, documents, dvd)

Par ailleurs, notre centre de documentation dispose d'une **photothèque** plus que conséquente avec **30 400 images** pour 60 photographes répertoriés (un grand merci à ceux qui nous transmettent leurs photos pour enrichir encore cette photothèque, nous prenons bien soin de toujours citer le photographe qui en est l'auteur).

Depuis 2014, cette photothèque est elle aussi informatisée grâce au logiciel de gestion de photographies ACDSsee et à **l'aide précieuse de nos bénévoles**. Cela nous permet d'organiser le fonds photographique selon nos besoins, de les légendrer, de retrouver et d'afficher les photos plus rapidement, et les cas échéant de les éditer, les corriger et de les partager à terme sur notre site internet

Le jardin de la MNE

Le samedi 15 février 2014, en matinée, un temps de préparation (visite du jardin suivie d'une réunion) a réuni salariés et bénévoles (une dizaine de participants) pour réfléchir à l'entretien et l'animation du jardin de la maison de la nature au cours de l'année 2014.

En complément, de l'entretien courant réalisé par quelques bénévoles, tout au long de l'année, des bénévoles ont participé à l'entretien du jardin à l'occasion de 2 **chantiers « Coup de main au jardin »** :

- Une matinée le lundi 8 septembre avec 6 bénévoles
- Une matinée le lundi 27 octobre avec 6 bénévoles

De plus, dans le cadre de notre partenariat avec l'école d'horticulture d'Orléans « La Mouillère », nous avons accueilli dans le jardin de la MNE deux classes : une classe de 2nde au printemps et une classe de 4^e à l'automne. Les élèves ont participé à l'entretien du jardin, sur plusieurs semaines à raison d'une intervention par semaine ; au menu : travail du sol, coupe d'arbres, broyage, épandage du compost...



Notre participation aux commissions de concertation et au débat public

Notre association a obtenu en 2012 le renouvellement de notre agrément au titre de la protection de l'environnement dans un cadre départemental (agrément du 15/11/1978 renouvelé par arrêté préfectoral du 17/09/2012).

Loiret Nature Environnement est également habilitée à participer au **débat sur l'environnement** dans le cadre d'instances consultatives départementales par arrêté préfectoral du 10/07/2012.

Par là-même, nous avons pu siéger en 2014 à de très nombreuses commissions, grâce à **l'implication primordiale de plusieurs bénévoles.**

Voir liste ci-dessous :

Tableau des représentations assurées dans les diverses commissions de concertation
Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes « sternes » du Loiret

Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes du site des marais d'Orville et de Dimancheville
Comité consultatif site de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre
Comité de pilotage régional du plan de restauration du balbuzard pêcheur
Comité départemental de suivi du grand Cormoran
Comité Départemental de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)
Formation spécialisée CDCFS "espèces dites nuisibles"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Nature"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Faune sauvage captive"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Carrières"
Révision du Schéma Départemental des Carrières
Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)
Commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA)
Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs
Comité consultatif de la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin
Comité de pilotage du site Natura 2000 « La Loire de Tavers à Belleville »
Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins »
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel
Comité Local d'information et de Concertation (CLIC) PRIMAGAZ-CARGILL
Commission Locale d'Information et de surveillance (CLIS) du centre de stockage de déchets non dangereux de Saint Aignan des Gués
Commission Locale d'Information et de surveillance (CLIS) Centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly
Commission Locale d'Information et de surveillance (CLIS) U.T.O.M. de Saran
Commission Locale d'Information et de surveillance (CLIS) du centre de stockage de déchets non dangereux de Chevilly
Commission Locale d'Information et de surveillance (CLIS) du centre de stockage de déchets de Montereau
Comité régional d'orientation et de suivi (CROS) pour le plan Ecophyto (Zones non agricoles)
Comité régional "trames verte et bleue" du Centre
Groupe de travail sur les normes environnementales européennes
Groupe régional en santé environnement

Comité des usages de l'eau
Commission locale de l'eau CLE Val Dhuy Loiret
SAGE Loiret
Comité de pilotage de l'étude du bassin d'alimentation des captages (BAC) prioritaires
Commission consultative d'élaboration du Plan de Gestion des déchets du BTP
Commission consultative du Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés PEDMA
Commission environnement des services publics de Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)
Conseil de développement du Pays Beauce-gâtinais
Conseil de développement du Pays Loire-Beauce
Conseil de développement du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire
Conseil de développement du Pays Sologne Val Sud
Conseil associatif de l'Agence d'urbanisme de l'Agglo d'Orléans
Plan de protection de l'atmosphère